

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
13 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à la Canopée au Bois Cesbron, nouveau lieu habituel des séances, après convocation légale en date du sept juin deux mille vingt-deux, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents :

Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. Dominique FOLLUT.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
M. Gilles BERRÉE	donne procuration à	M. Florent THOMAS
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

24. Rapport d'activité du CCAS 2021 - information

Madame DREYFUS rapporte :

L'activité du CCAS pour l'année 2021 est identifiée autour de trois services, le service Solidarité, le service Seniors et la mission Politique de la Ville qui sont organisés de la façon suivante :

- **Pour le service Solidarité autour de 4 unités :**
 - Accueil solidarité
 - Aides facultatives
 - Interventions Sociales
 - Logement
- **Pour le service Seniors :**
 - Unité accueil seniors
 - L'activité téléassistance
 - Gestion locative du foyer du petit Raffuneau
 - Service portage de repas
 - Gestion du CLIC Orvault – La Chapelle-sur-Erdre
 - Gestion du SSIAD Orvault – Sautron
 - Animation personnes isolées et via natura
- **Pour la mission Politique de la Ville :**
 - Médiation sociale
 - Handicap
 - Emploi

En complément, le suivi de l'action des associations, dont la préparation des subventions, est rattachée au Directeur.

Le bilan présenté en pièce jointe est le reflet de l'activité sur l'année civile écoulée.

INFORMATION

Sur proposition de la Commission Cohésion Sociale, le Conseil municipal
– **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du CCAS pour l'année 2021.

Rendu exécutoire
par publication le : 15 JUIN 2022

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 juin 2022
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



RAPPORT D'ACTIVITE
2021
Du CCAS

Table des matières

I Les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	1
I.1 Les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intégrées au sein de la Direction de la cohésion sociale	1
I.2 Le budget du CCAS	4
I.3 Les Subventions	4
I.4 Les chiffres de l'année 2021	5
I.5 Les faits marquants de l'année	5
II Le service Solidarité	9
II.1 Les chiffres-clés 2021	10
II.2 L'activité Accueil	11
II.3 La Mobilité solidaire	12
II.3.1 Le Transport gratuit ALEOP	12
II.3.2 La Tarification Solidaire TAN	13
II.4 L'activité Domiciliation	13
II.4.1 L'accueil Domiciliation	14
II.4.2 Les permanences Domiciliation	14
II.4.3 Le profil des personnes bénéficiant d'une élection de domicile en fin d'année	15
II.5 L'activité Accès aux Droits	17
II.6 L'activité Logement	19
II 6.1 L'activité Logement social	20
II 6.2 L'activité Logement temporaire	23
II 6.3 L'activité du suivi des procédures d'expulsion	25
II.7 Les aides sociales facultatives	26
II 7.1 Les aides alimentaires	28
II 7.3 Les aides sur facture	29
II 7.4 L'aide à la Pratique sportive ou artistique	30
II 7.5 L'accès à la culture	31
II.8 Les animations	34
II 8.1 Animations dans le cadre de l'épicerie sociale	32
II 8.1 Autres animations	32

III Le service Seniors	35
III.1 Les chiffres-clés	36
III.2 L'activité de l'unité accueil du service seniors	37
III.2.1 Les aides légales pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes handicapées	38
III.2.2 Prestations liées à la téléassistance	39
III.2.3 La gestion des logements du foyer du Petit Raffuneau	40
III.2.4 La gestion du registre des personnes vulnérable	40
III.3 Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	41
III.4 Le Service de Soins Infirmiers à Domicile	44
III.5 Les prestations de portage de repas	45
III.6 Les animations	45
III.6.1 Les animations pour personnes isolées	45
III.6.2 Le portage de livres	46
III.6.4 Animations résidence via natura	46
III.7. Santé	47
III.7.1 vaccination	46
III.7.2 Le Forum santé	48
IV Les missions du CCAS intégrées au sein du service Politique de la ville	51
IV.1 Les chiffres-clés	51
IV.2 La médiation sociale	52
IV.3 L'emploi	54
IV.3.1 Le parrainage vers l'emploi	54
IV.3.2 Les chantiers découverte et remobilisation	55
IV.3.3 L'accueil de proximité sur les questions emploi	57
IV.4 Handicap et accessibilité	57

I Les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En termes de cohérence et de développement de l'action locale, la ville délègue au CCAS la mission d'animer les politiques sociales et médico-sociales sur son territoire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels, les membres des professions libérales, les associations et par l'action bénévole.

Le CCAS est structuré pour répondre au mieux aux projets souhaités par l'équipe municipale dont le fondement vise à répondre aux besoins sociaux et médico sociaux. L'accueil, l'information, l'écoute, la neutralité et la bienveillance sont les valeurs partagées qui guident ses actions.

Les services sont régis par un cadre législatif et réglementaire¹.

Le CCAS se doit de questionner, pour chaque projet, le sens de l'action et ses limites avec une approche transversale.

La mise en œuvre opérationnelle des orientations politiques, avec les moyens dédiés, est assurée par :

- ✓ Le service Solidarité ;
- ✓ Le service Seniors ;
- ✓ La mission Politique de la ville avec plusieurs dimensions intégrées au sein du CCAS.

I.1 Les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intégrées au sein de la Direction de la cohésion sociale

Les dispositions relatives au CCAS ont été définies par plusieurs lois et décrets codifiés dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 à R. 123-38).

Son organisation et son fonctionnement :

Le CCAS exerce obligatoirement ses compétences dans chaque commune de plus de 1 500 habitants. Il est administré par un conseil d'administration, placé sous la responsabilité du Maire, Président du CCAS.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son Président, pour délibérer des affaires relevant de sa compétence.

Les attributions du CCAS :

Le CCAS est chargé, sur son territoire, d'animer une action de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées à caractère social. Il intervient sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative (secours d'urgence, prêt sans intérêt, colis alimentaire...), il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales

¹ Code l'Action Sociale et des Familles et le Code de la Santé Publique.

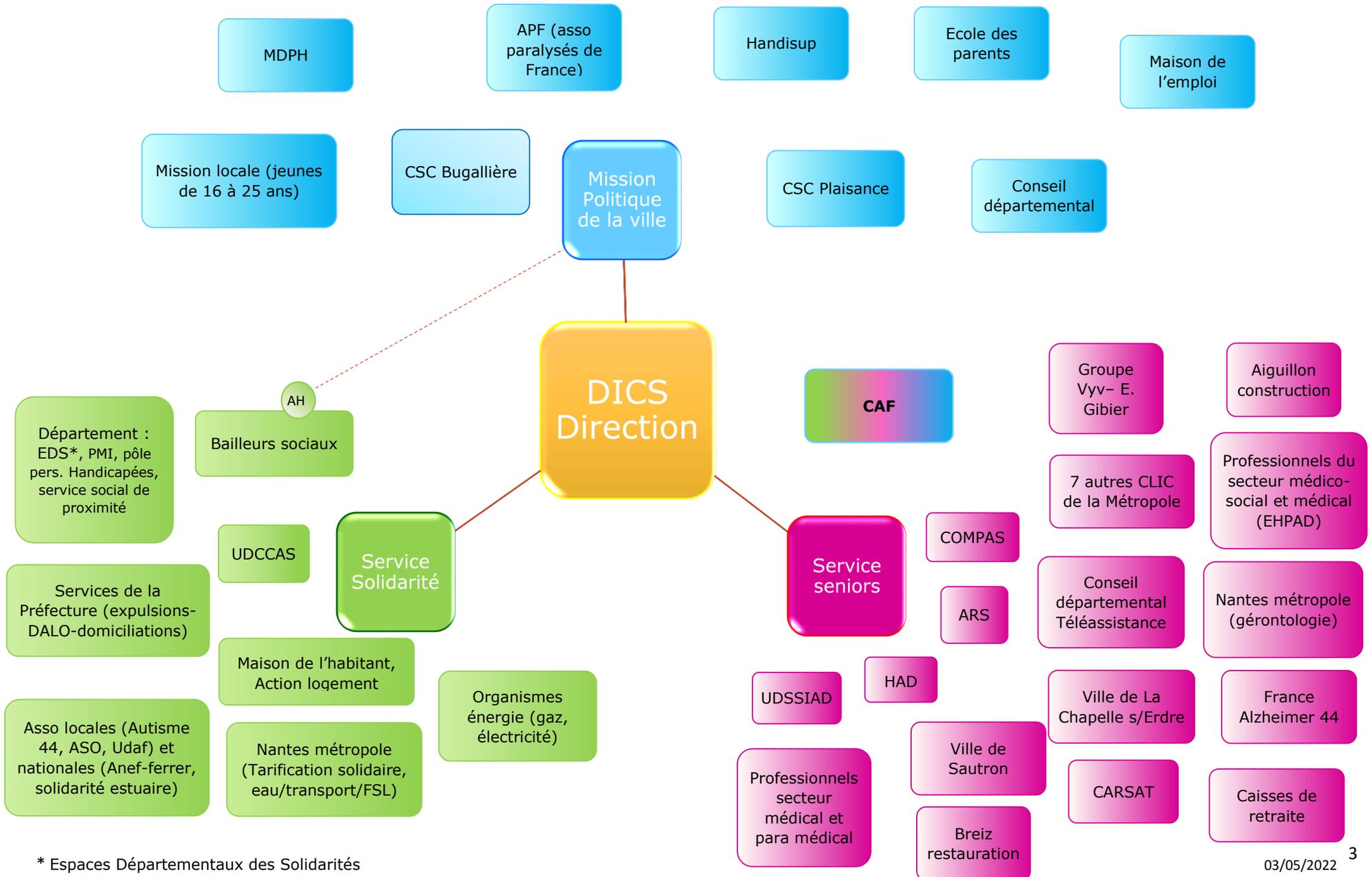
légales (aide médicale, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes. Il procède par ailleurs à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable.

Son financement :

Indépendant juridiquement, le financement est assuré par la commune. Son budget est spécifique.

La particularité du SSIAD.

Il est à noter par le service de soin infirmier à domicile (SSIAD) est une unité à part entière intégrée au sein du service senior. Son budget est un budget annexe du CCAS.



* Espaces Départementaux des Solidarités

I.2 Le budget du CCAS

Le budget spécifique attribué par la ville pour le CCAS

Budget principal du CCAS		2019	2020	2021 *
Fonctionnement	Dépenses	1 537 600.35	447 151,79	486 843,87
	Recettes	1 546 862.24	456 767,56	435 439,43
Investissement	Dépenses	535.79	0 **	0**
	Recettes		0	

*Hors charges de personnel, hormis les dépenses du CLIC, service partagé avec la commune de La Chapelle-sur-Erdre

** Aucun dépôt de garantie remboursé pour le petit raffineau

Un budget annexe du CCAS pour la gestion du SSIAD

Budget annexe SSIAD		2019	2020	2021
Fonctionnement	Dépenses	655 125.79	687 598,65	700 720,49
	Recettes	701 824.79	698 992,44	765 324,42
Investissement	Dépenses	17 537.14	19 309,00	19 139,90
	Recettes	6 573.92	45 041,35***	13 943, 13

*** Reprise de l'affectation de l'excédent d'exploitation

I.3 Les Subventions

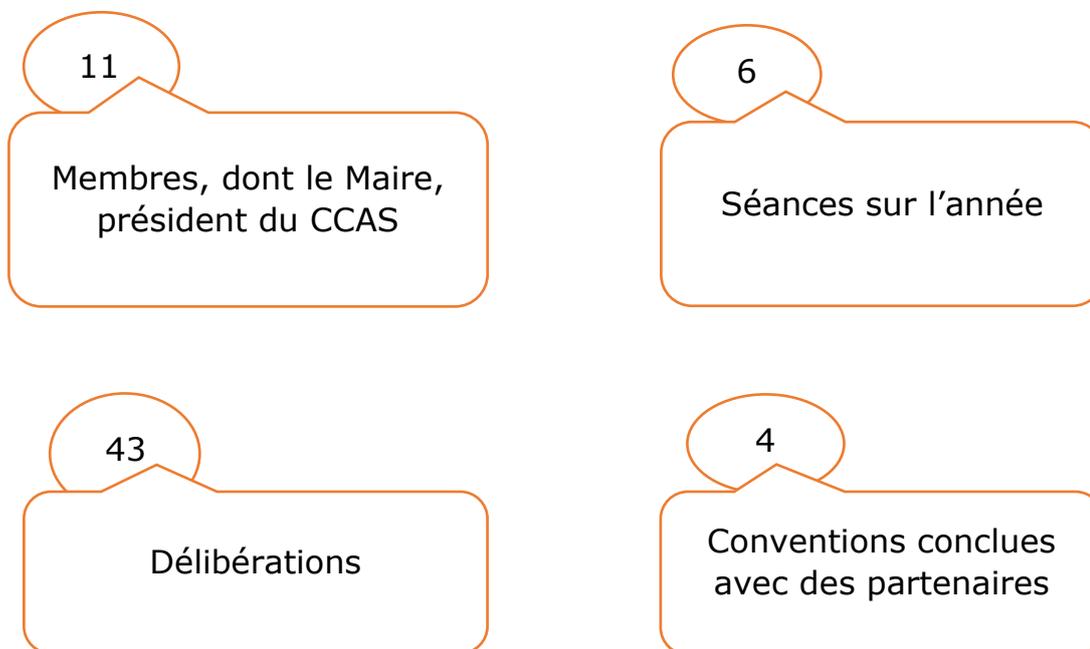
Les subventions versées par le CCAS ont pour objectif de soutenir les associations qui œuvrent sur le territoire de la Commune dans le secteur social et médico-social.

Les sommes attribuées au cours des trois dernières années sont les suivantes.

ANNEES	MONTANTS
2019	8 750 €
2020	13 200 €
2021	15 000 €

I.4 Les chiffres de l'année 2021

Le Conseil d'administration du CCAS



I.5 Les faits marquants de l'année

Après six mois d'analyse et de réflexion, des orientations nouvelles ont été données. Sans oublier le prolongement de la crise sanitaire qui a engendré de nouvelles adaptations des missions des services.

La solidarité

- La fermeture de la P'tite épicerie et du Kiosque en fin d'année, en vue du redéploiement des agents sur des missions d'accueil et d'instructions des aides sur 2 pôles de proximité (Hôtel de ville et Plaisance) en 2022.
- La mise en œuvre du projet de création de l'Espace France Services pour une ouverture en 2022.
- Une réorganisation des unités avec de nouveaux agents recrutés et des mutations internes de personnels.

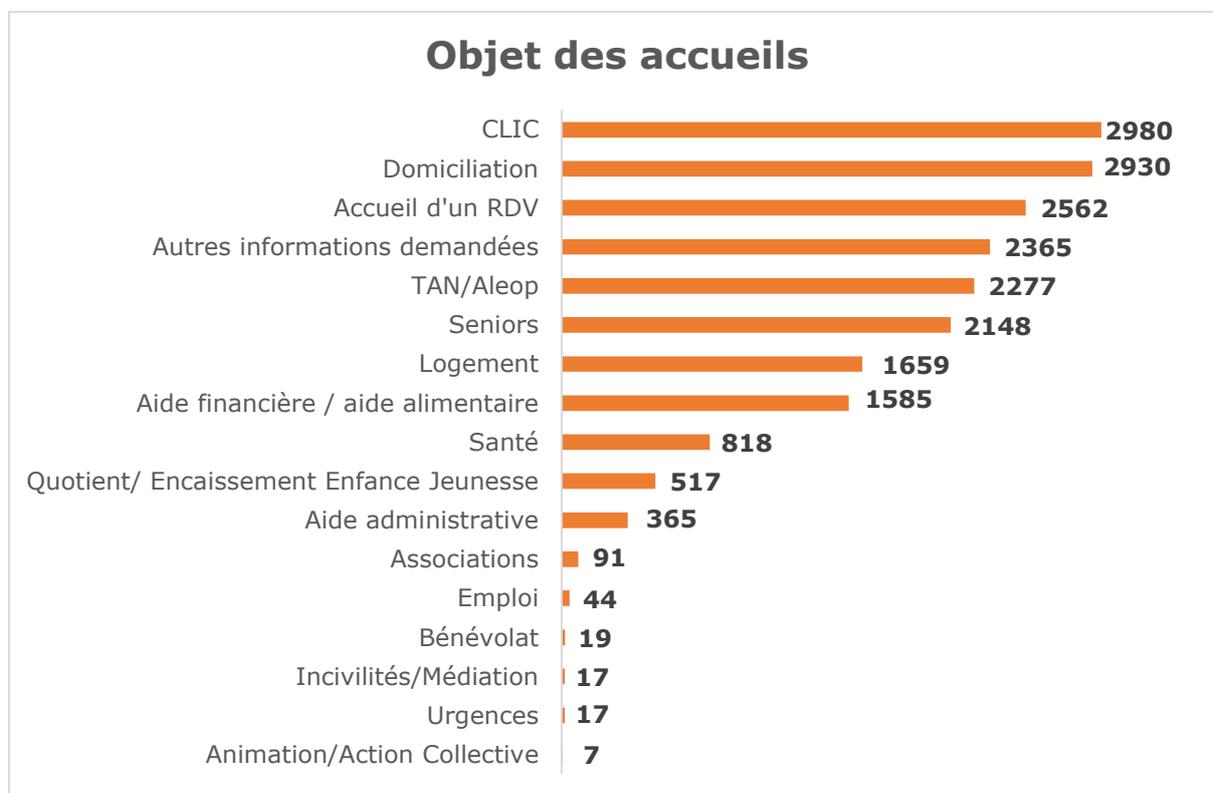
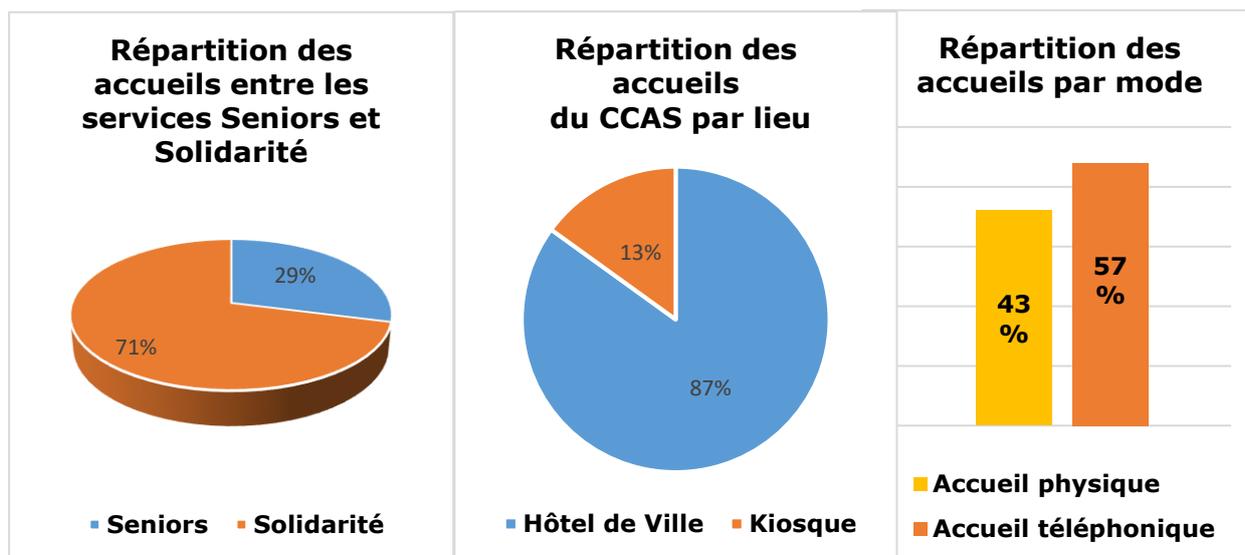
Les Seniors

- La fin du portage de repas à domicile et mise en place d'une aide financière au portage de repas pour les quotients familiaux les plus faibles.
- L'accompagnement des bénéficiaires pour accéder aux aides financières et trouver un nouveau prestataire.

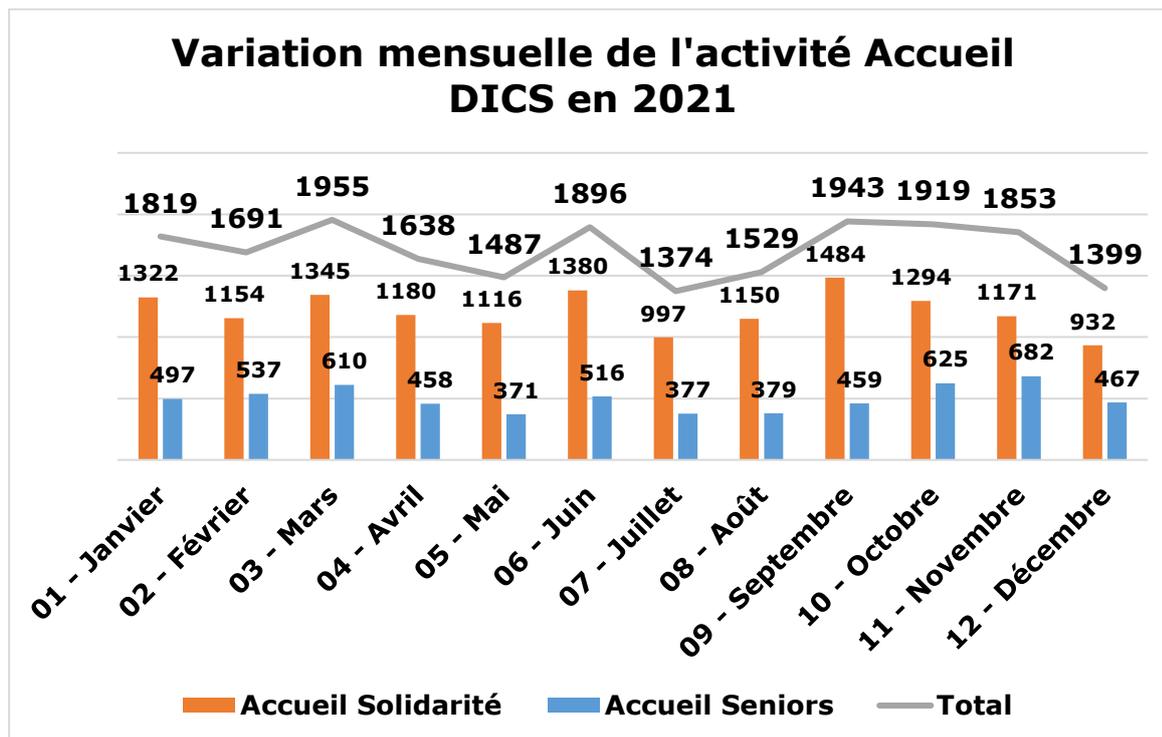
- La mise en place de la vaccination mobile sur 4 jours et des appels aux plus de 75 ans afin de les informer sur la vaccination.
- Le transfert de l'animation au sein de la résidence Via Natura au bailleur Aiguillon construction, suite au départ de l'animatrice.

I.6 L'accueil du CCAS : premier contact avec l'utilisateur

L'accueil est réparti sous deux formes, l'accueil physique et l'accueil téléphonique. Le CCAS a réalisé **20 401 accueils en 2021**, soit une augmentation de 13% par rapport à 2020.



- Les principaux faits à noter concernant l'objet des accueils :
 - o Le logement (+69%, soit 984 contacts en 2020 contre 1659 en 2021) ;
 - o Le CLIC (+ 19%) ;
 - o L'accueil sur Rendez-vous (+13%) ;
 - o Une baisse significative des demandes de domiciliation.



L'activité mensuelle de l'accueil est en augmentation (1 700 contacts en moyenne contre 1 505 en 2020).

Partie II

Le service Solidarité

II Le service Solidarité

Le service Solidarité participe à la **prévention de la pauvreté**, à la **lutte contre l'exclusion sociale et au non-recours aux droits et aux services**. Il est proposé un accueil de proximité sur deux sites, à l'Hôtel de Ville ainsi qu'au Kiosque et à l'épicerie sociale au sud de la commune. Ces accueils sont destinés à l'ensemble de la population orvaltaise afin de **favoriser l'accès aux droits sociaux fondamentaux** et de **faciliter le lien social**.

Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'informations et d'orientation.

Ce service met en œuvre d'une part des dispositifs à caractère obligatoire comme la domiciliation et d'autre part, instruit les demandes d'aides facultatives et réalise des actions à destination d'un public en situation de vulnérabilité (précarité, accidents de vie, isolement social...).

Le service Solidarité, encadré par une responsable de service, est composé de 4 unités :

- Une **Unité Accueil Solidarité** composée de 4 agents d'accueil et de gestion administratives (3,9 ETP),
- Une **Unité Logement** composée de 2 agents administratifs (1,9 ETP),
- Une **Unité Interventions Sociales** composée de 2 chargés d'interventions sociales, (travailleurs social)(2 ETP),
- Une **Unité Aides Sociales facultatives** composée de 4 agents : 1 chargé d'interventions sociales, (travailleurs social) 2 agents administratifs et 1 agent technique (3,5 ETP).

Certains de ces agents assurent également des missions de régisseur et de référent fonctionnel du logiciel base de données des usagers.

Les agents sont en lien avec d'autres professionnels d'institutions et d'associations du champ du secteur social, en particulier l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) d'Orvault localisés dans les quartiers de Plaisance et de la Bugallière, la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique (CAF) et l'association ANEF-FERRER, mandatée pour l'accompagnement des orvaltais isolés bénéficiaires du RSA depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le service Solidarité gère le planning des **permanences assurées sur les deux sites**. Il est proposé mensuellement :

Prestations	Lieux d'accueil
Permanences d'accès à la tarification solidaire	Hôtel de Ville et Kiosque
Permanences de domiciliation	Hôtel de Ville et Kiosque
Permanences administratives	Hôtel de Ville et Kiosque
Permanences juridiques	Hôtel de Ville et Kiosque
Permanences d'accès à une complémentaire santé auprès de deux partenaires : Mutualia et MCRN	Hôtel de Ville et Kiosque
Permanences d'aide à l'amélioration, la rénovation et l'adaptation du logement, par un partenaire : SOLIHA	Kiosque
Permanences d'aide à la gestion du budget par l'association UDAF	Kiosque
Permanences de prévention du surendettement par l'association CRESUS	Kiosque
Permanences d'aide aux parents d'enfants atteints d'autisme et de troubles envahissants du développement avec le concours d' AUTISME 44	Kiosque

Les faits marquants du service Solidarité en 2021 :

- La fermeture de la P'tite épicerie et du Kiosque en fin d'année ;
- La création d'un Espace France Services avec une ouverture en 2022 ;
- Une réorganisation des unités avec de nouveaux agents recrutés et des mutations internes de personnels.

II.1 Les chiffres-clés 2021

106 personnes domiciliées au 31 décembre 2021

384 entretiens lors des permanences administratives et sociales

122 logements sociaux libérés traités par le CCAS

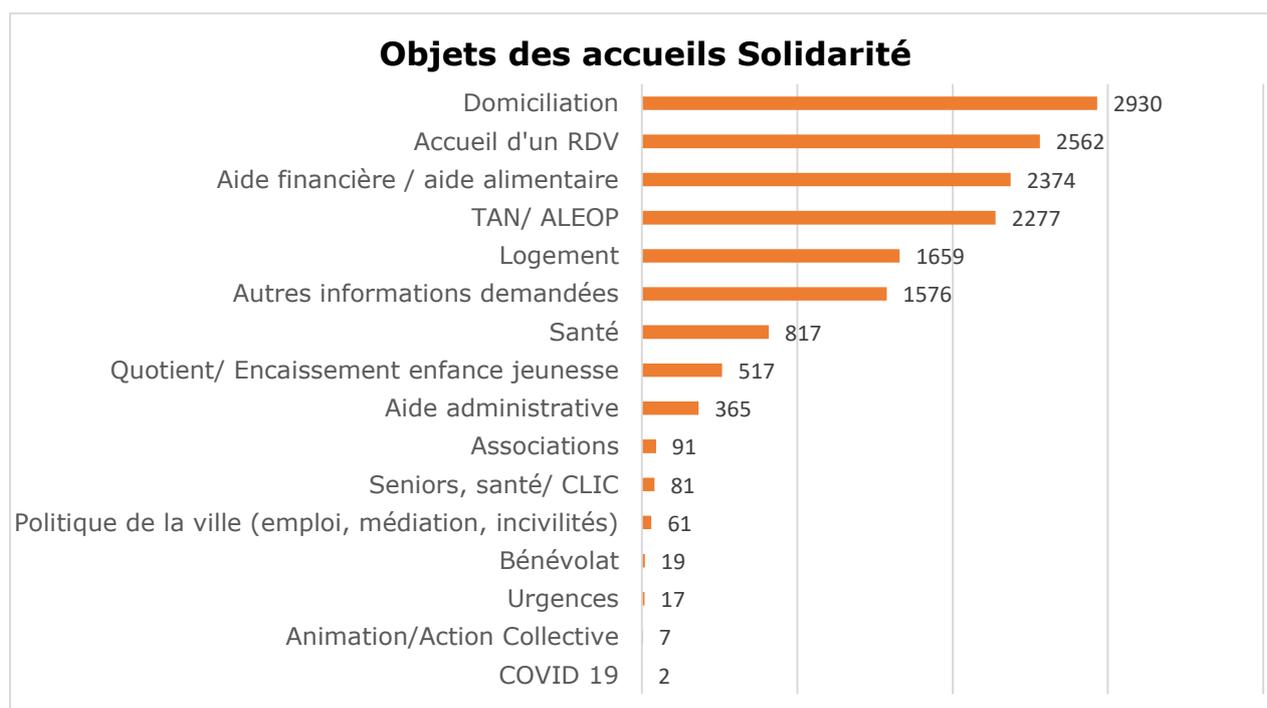
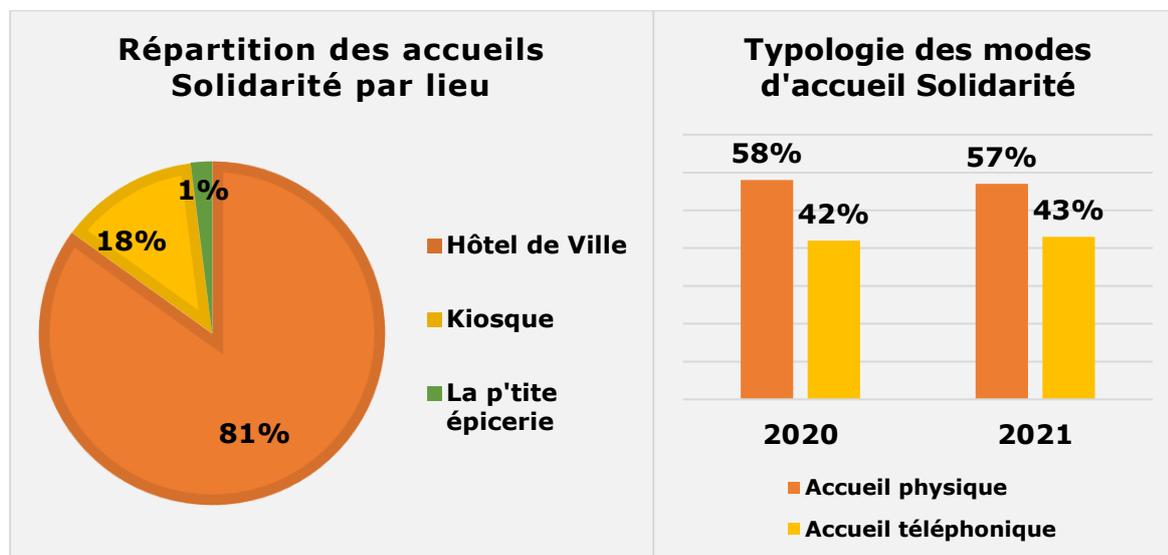
14 423 accueils

5 ménages entrés durant l'année dans les logements temporaires

247 ménages différents bénéficiant au moins d'une aide alimentaire ou sur facture

II.2 L'activité Accueil

14 423 Accueils en 2021 (+13% /2020)



A retenir :

- La borne Accueil est occupée par un agent Solidarité qui répond à la notion de « premier accueil », ce qui explique que les accueils Seniors/Clic, Citoyenneté-Prévention soient répertoriés.
- Le nombre des accueils a augmenté entre 2020 et 2021, et ce, notamment du fait de :

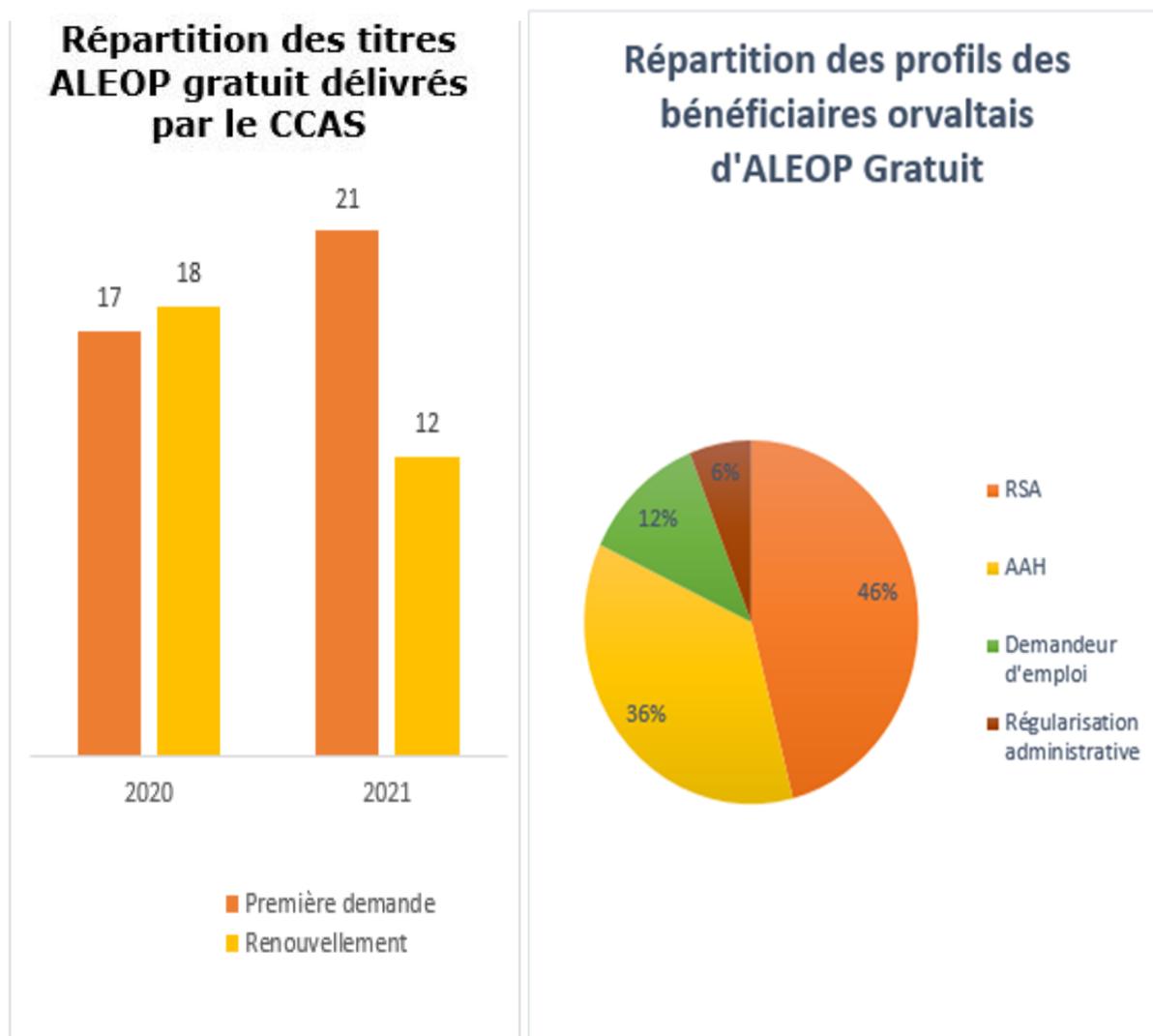
- La présence de 4 agents à temps plein permettant de répondre à toutes les sollicitations ;
- L'augmentation des appels vers l'unité Logement (forte sollicitation).

II.3 La Mobilité solidaire

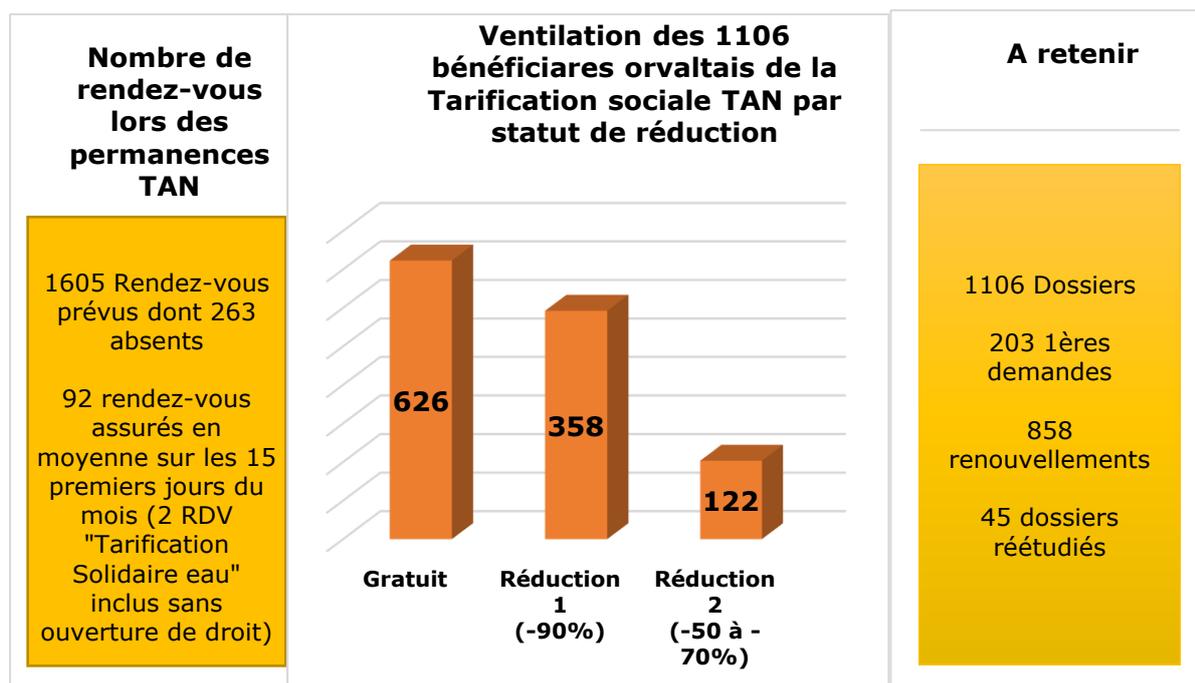
Le service solidarité assure, par délégation de Nantes métropole, la gestion des abonnements à titre gratuit ou social pour le réseau TAN. Il en est de même avec la région des Pays de la Loire. Le CCAS prend en charge la gestion de la carte pour la gratuité des transports pour les personnes en difficulté.

II.3.1 Le Transport gratuit ALEOP

L'activité ALEOP en 2021 a été similaire à celle de 2020 (33 dossiers en 2021, et 35 en 2020).



II.3.2 La Tarification Solidaire TAN



A retenir :

- Les chiffres de l'année 2021 présentés ci-dessus ne sont pas comparables avec ceux de 2020. En effet, c'est la première année que tous les dossiers TAN sont saisis sur le logiciel base de données du CCAS, ce qui permet d'obtenir des chiffres réels à l'échelle de la commune, ainsi qu'une meilleure qualité de suivi. En revanche, cela empêche la comparaison avec les chiffres de 2020 qui étaient établis par Nantes métropole avec un mode de comptabilisation différent (sans récapitulatif annuel et non par individu).
- Les rendez-vous :
- 2 rendez-vous « Tarification Solidaire Eau » sont inclus dans le nombre de rendez-vous lors des Permanences TAN ;
- 92 rendez-vous permanences TAN sont assurés en moyenne sur les 15 premiers jours de chaque mois par les agents d'accueil.

II.4 L'activité Domiciliation

En 2021, **168 dossiers de domiciliation ont été actifs au cours de l'année** (certains dossiers ont été instruits l'année précédente mais sortis dans l'année).

II.4.1 L'accueil Domiciliation

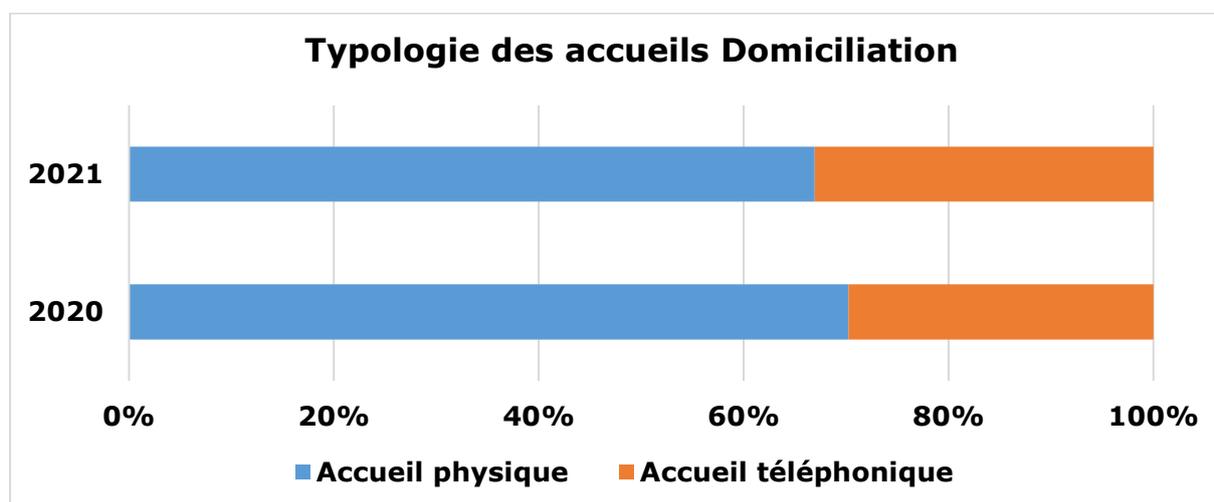
Nombre d'accueils de personnes demandant ou bénéficiant d'une élection de domicile :

2930

Retrait du courrier à l'Hôtel de ville 96,5%

Retrait du courrier au Kiosque 3,5%

	2020	2021
<i>Nombre de courriers reçus pour les personnes bénéficiant d'une élection de domicile</i>	7617	6954
<i>Dont remis à l'Hôtel de ville</i>	5830	4675
<i>Dont remis au Kiosque</i>	513	240
<i>Dont courriers renvoyés en Pli Non Distribués</i>	1274	2039



II.4.2 Les permanences Domiciliation

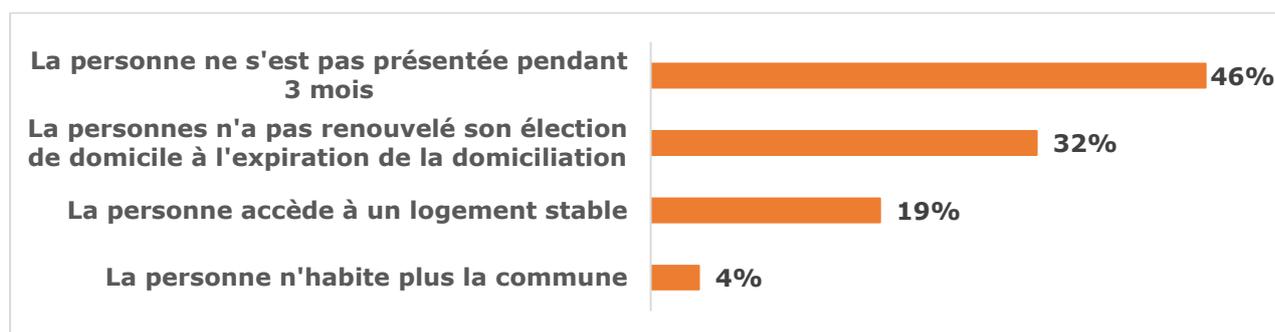
Depuis le 1^{er} janvier 2019, des **permanences Domiciliation** sont proposées aux orvaltais sur les sites de l'Hôtel de Ville et du Kiosque avec évaluation de chaque situation et orientation selon les thématiques personnelles.

129 Permanences Domiciliation

138 entretiens réalisés

85 personnes sont sorties du dispositif

Motifs des sorties



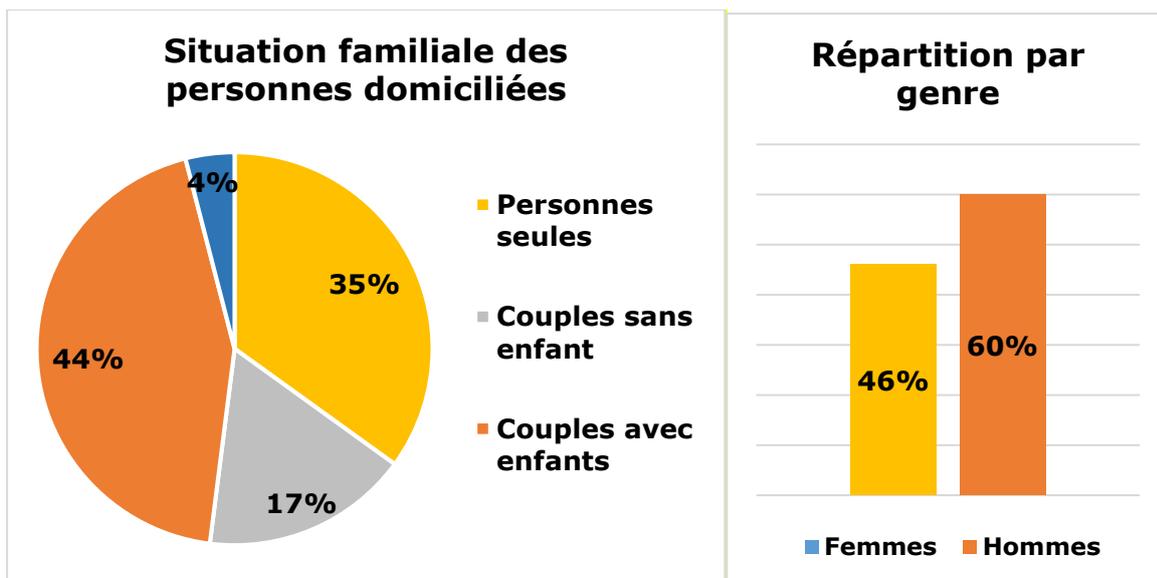
A retenir :

- **Une diminution des demandes de domiciliation : 32 personnes n'ont pas renouvelé.** Ce constat est lié à la :
 - o Fin de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui proposait un accompagnement social des ménages Roms par une association (ASBL). Face à cette situation, plusieurs familles ont quitté la commune, soit une vingtaine de personnes domiciliées ;
 - o Crise sanitaire, la Roumanie touchée par la pandémie, certains usagers retenus dans leur pays d'origine, et de ce fait n'ont pu procéder au renouvellement.
- **Maintien des permanences domiciliation malgré les périodes de confinement.**
- **Pourcentage d'absentéisme au rendez-vous :**
 - o 232 rendez-vous pris, 60% des personnes ont honoré leur rendez-vous (138 entretiens réalisés).
 - o
- **Travail de coordination autour de la domiciliation en lien avec les différents partenaires dont le service scolaire :**
 - o Excellente connaissance du public résidant sur les bidonvilles permettant de déterminer si la personne a un lien avec la commune ;
 - o Travail partenarial de qualité ;
 - o Problématiques sociales complexes partagées : l'absentéisme scolaire, mariages forcés et informations préoccupantes.

II.4.3 Le profil des personnes bénéficiant d'une élection de domicile en fin d'année

106 personnes bénéficient d'une élection de domicile au 31 décembre 2021 :

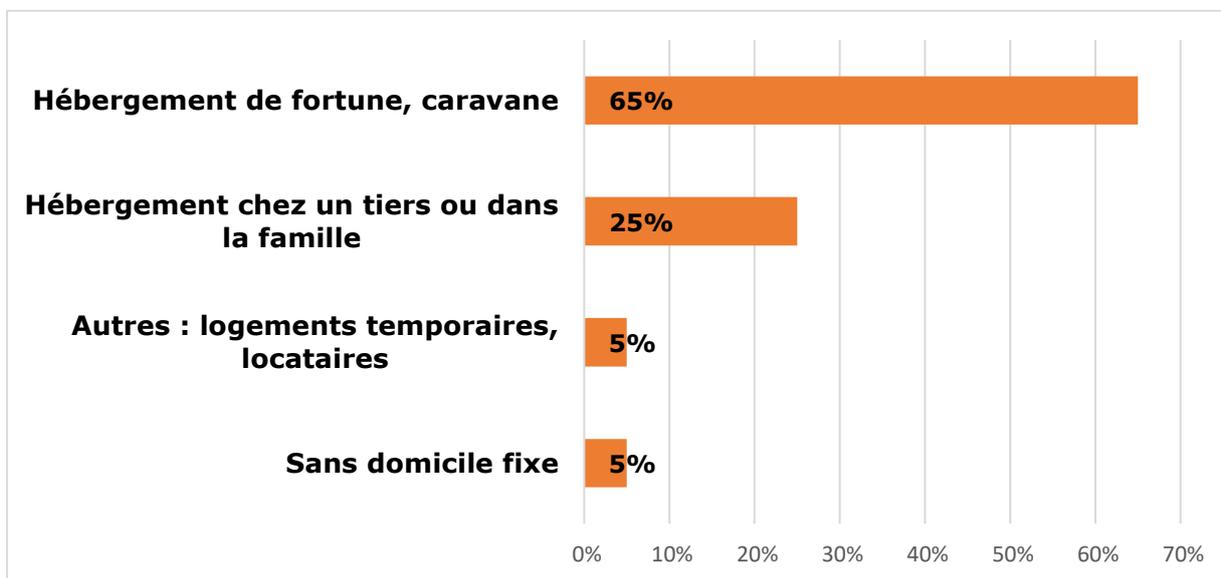
- Dont première demande : 52
- Dont renouvellement : 54



Situation professionnelle des personnes domiciliées :

Sans activité professionnelle	62%
Avec activité professionnelle	32%
Scolarisé, Etudiant ou en apprentissage	6%

Situation de l'habitat des personnes domiciliées :



II.5 L'activité Accès aux Droits

Depuis le 1^{er} janvier 2019, des **permanences Administratives et Sociales** sont proposées aux orvaltais dans les locaux de l'Hôtel de Ville et du Kiosque.

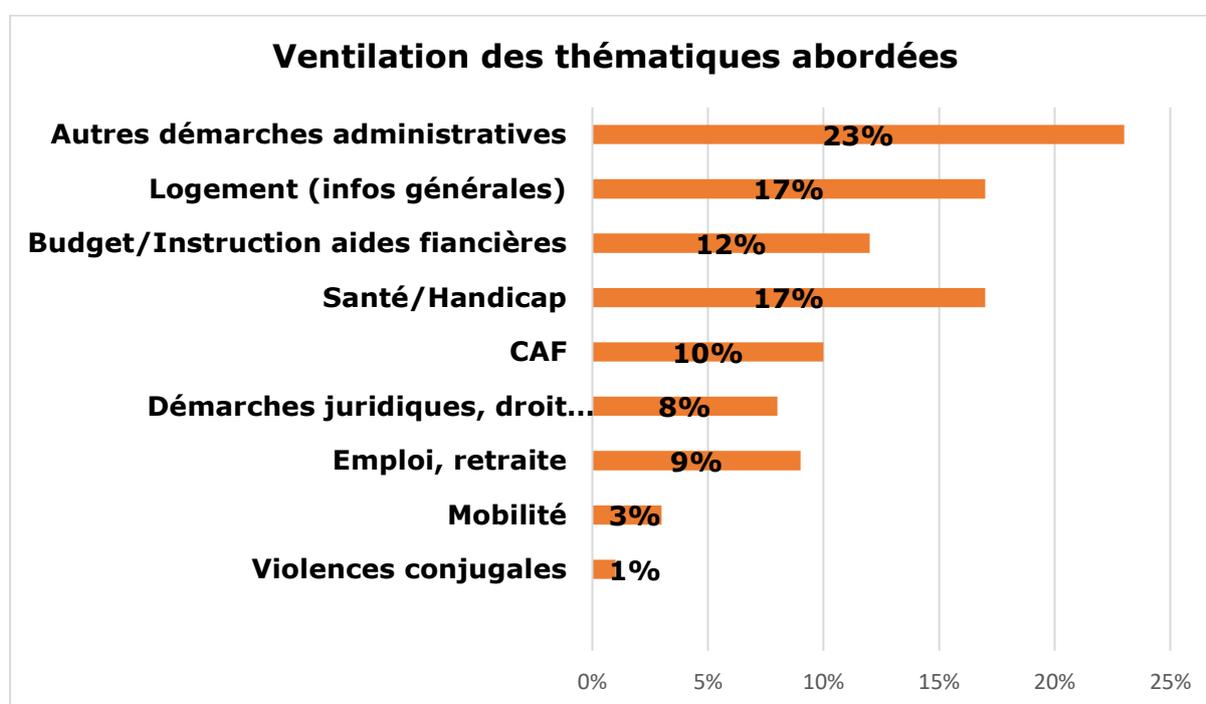
108 Permanences Administratives*

246 entretiens réalisés

79% des permanences à l'Hôtel de Ville, **29%** au Kiosque

*Ne sont pas comptabilisés les entretiens « Vandalisme sur véhicule » (10), expulsion (1) et « Logements temporaire/logement communal d'urgence » (10).

Une permanence peut contenir 3 créneaux de rendez-vous sur une demi-journée.



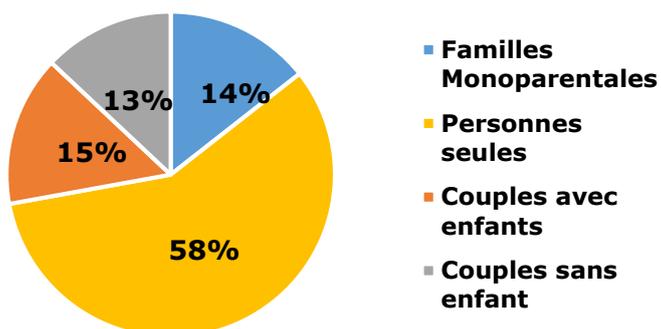
A retenir :

- Baisse importante des entretiens réalisés, liée à la pandémie en 2021. En 2020, les travailleurs sociaux avaient effectué des entretiens téléphoniques et des permanences alimentaires dans le cadre de la crise sanitaire.
- Sollicitations croissantes des demandes liées aux démarches numériques nécessitant un temps important lors des entretiens. Les travailleurs sociaux devenaient les seuls disponibles et joignables sur cette thématique. Il est constaté un décrochage de la population dans ces démarches et notamment sur le secteur de Plaisance, avec un fort besoin d'accès et d'accompagnement aux démarches numériques. L'ouverture de L'espace France Services permettra de répondre à ce réel besoin en lien avec l'Espace Départemental des Solidarités.

- Repérage de personnes plus vulnérables, fragilisées psychologiquement (la crise sanitaire a renforcé cet état).
- Violences conjugales : constat de dégradation des situations pour les personnes.

En 2021, 164 ménages différents ont bénéficié d'au moins un entretien lors de permanences administratives et sociales.

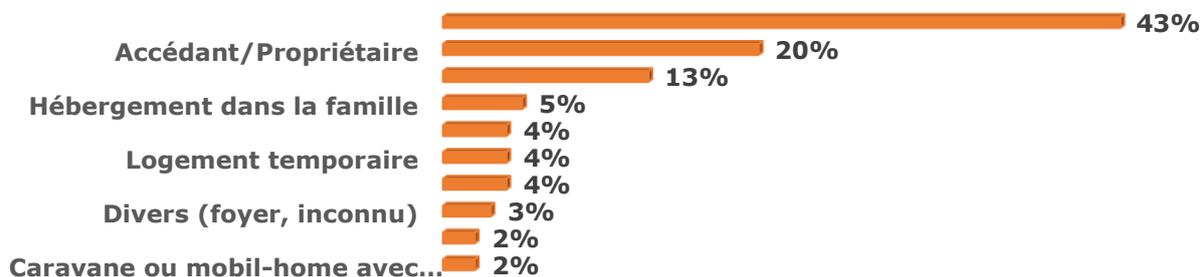
Structure familiale



A retenir :

72% du public reçu en permanences sont des personnes seules avec ou sans enfant

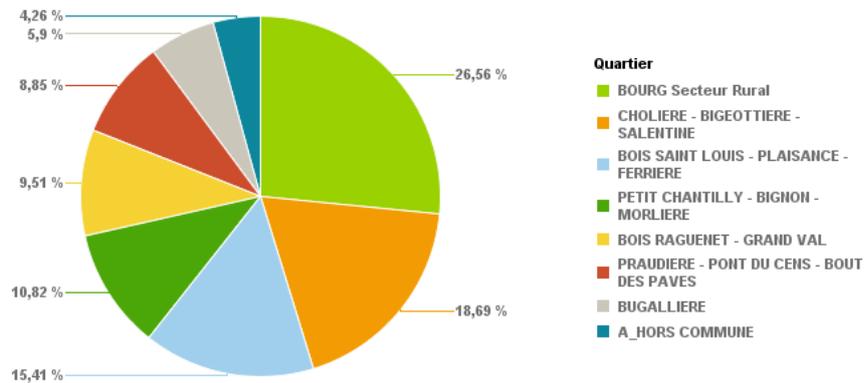
Typologie du logement



A retenir :

- Besoin de soutien croissant pour le public accédant à la propriété/Propriétaire (20% contre 7 % en 2020).
- 21% des ménages vivant dans des situations d'habitat précaire (moitié moins qu'en 2020).

Quartier d'Habitation



A retenir :

- Les habitants des quartiers Nord/Bourg/Secteur Rural et Sud Bois Saint-Louis/Plaisance/Ferrière sont les plus représentés, avec une augmentation sur le secteur Cholière, Bigeottière, Salentine (8% en 2020).

II.6 L'activité Logement

Un logement social est un logement construit avec l'aide de l'État. Il est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources financières maximales.

2.424 logements sociaux*

1.065 demandes
contingentées "Ville"**

216 logements attribués

10 bailleurs sociaux

3 résidences livrées
soit 41 nouveaux
logements

125 logements traités
par l'unité Logement

72 procédures d'expulsion
(dont 41 nouvelles)

10 ménages hébergés dans les logements
temporaires de la Ville

* Le nombre de logements sociaux est répertorié dans l'inventaire SRU (loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain) qui intègre les logements privés tels que les résidences foiers. Cet inventaire est calculé sur l'année N-1 (soit l'année 2020 pour 2021). Le chiffre est de 20,30 % de logements sociaux.

** Le contingent « Ville » est une priorisation mise en œuvre en janvier 2008² en raison du nombre croissant de demandeurs de logement social souhaitant résider sur la commune. Le contingent ville représente 20 % des logements sociaux du territoire. Il s'agit de donner la priorité aux demandeurs de logement **qui ont un lien avec la commune d'Orvault**.

A retenir :

- **Augmentation importante des logements traités.** Courant 2021, le bailleur Atlantique Habitations a transmis tout au long de l'année des logements qui se libéraient, ce qui a permis de proposer davantage de logements. Cette hausse a engendré un important surcoût d'activité pour l'équipe de l'unité logement, sur des périodes où un agent était en arrêt maladie.

II 6.1 L'activité Logement social

Trois résidences ont été livrées au cours de l'année 2021 :

- OPUS (LNH), quartier PETIT CHANTILLY - BIGNON - MORLIERE (7 logements) ;
- Symbiose (Aiguillon construction), quartier BOURG (32 logements) ;
- Vieux Manoir (LNH), quartier BOURG (2 logements).

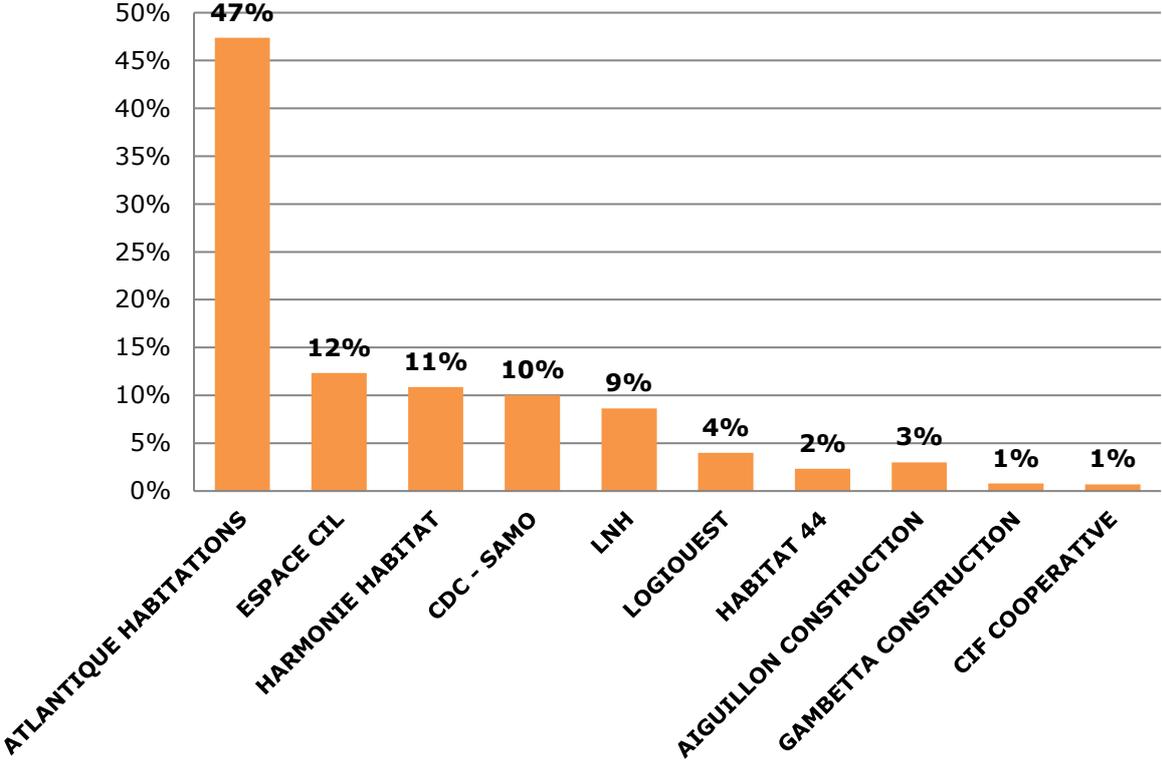
A retenir :

- La livraison du programme des œillets dans le quartier de plaisance (30 logements) a été effectué en février 2022 mais les recherches de candidats ont débuté dès décembre 2021.

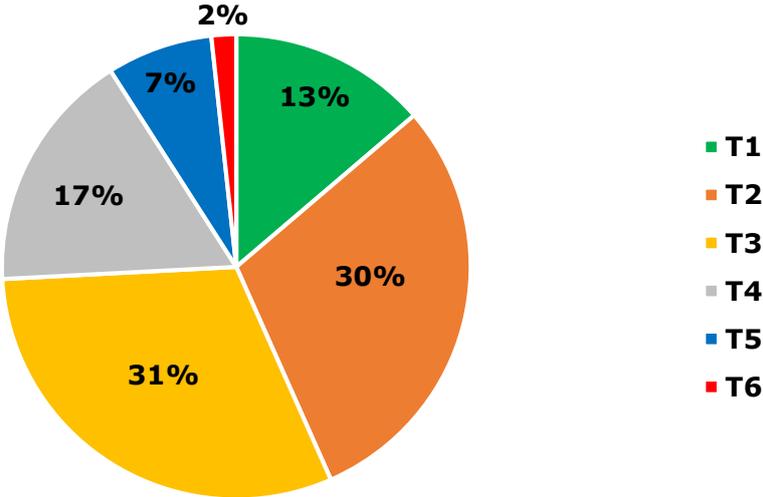
- Le calcul de la répartition du nombre de logements sociaux par quartier n'a pu être calculé cette année car l'unité logement a connu un surcroît d'activité. Il a été privilégié le traitement des dossiers plutôt que la saisie à des fins statistiques.

² Validation du contingent « Ville » par le CREHA Ouest (association assurant la gestion et l'animation des Fichiers départementaux de la Demande Locative Sociale Bretagne et Pays de la Loire pour le compte des bailleurs sociaux et de leurs partenaires) le 7 janvier 2008. D'Orvault.

La répartition du parc social par bailleur est hétérogène : Atlantique Habitations possède 47% du parc ; les 3 bailleurs suivants, 33% :



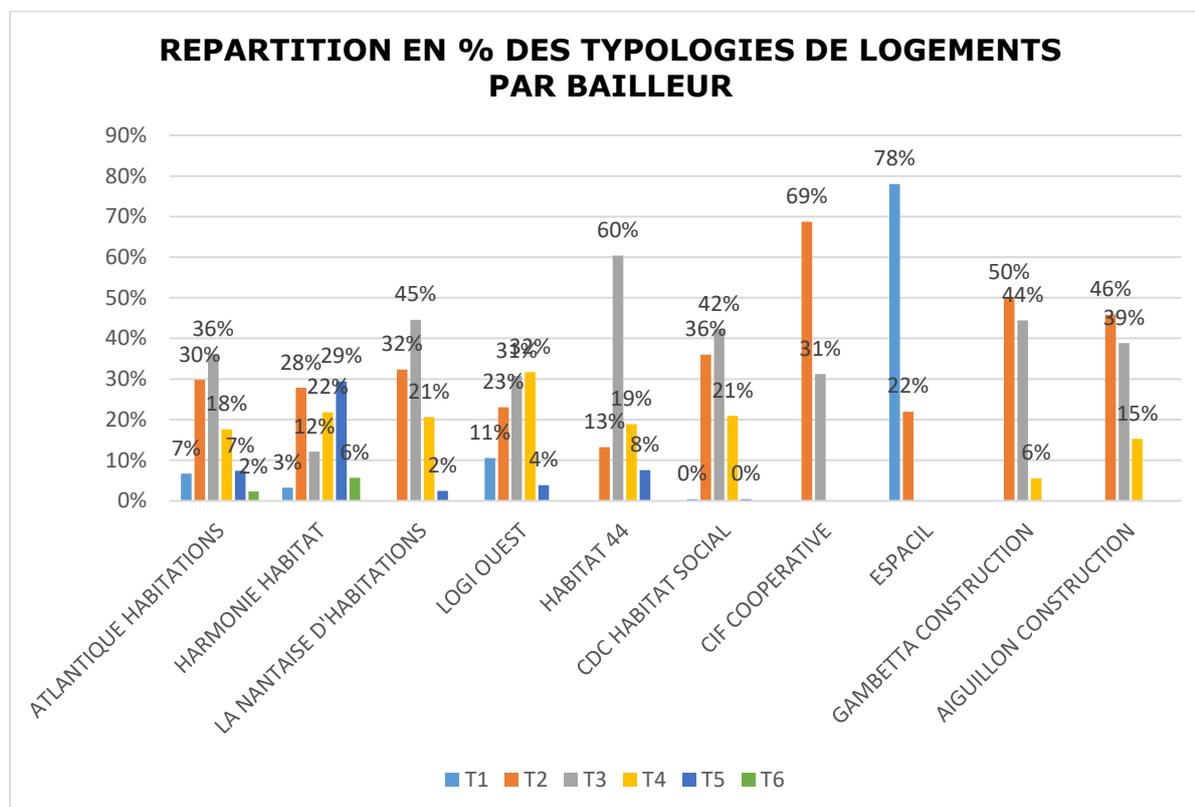
La typologie des logements sociaux sur la Ville est la suivante :



A retenir :

- Les « petits » logements du T1 au T3 représentent 74% des logements sociaux. La majorité des T1 est gérée par Espacil dont le public cible ne concerne que les moins de 30 ans (étudiants ou jeunes actifs).

La répartition en pourcentage des typologies de logements par bailleur est la suivante :



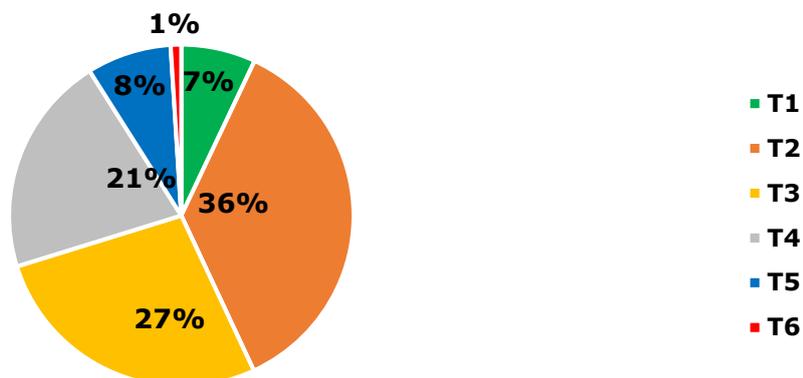
Au 31 décembre 2021, **1065 ménages sont demandeurs d'un logement dans le parc social d'Orvault** et bénéficient d'un contingent « Ville ».

Le contingent « Ville » qui représente 20 % des logements sociaux du territoire permet de donner la priorité aux demandeurs de logement **qui ont un lien avec la commune d'Orvault**.

Quatre critères sont retenus :

- L'adresse du logement du demandeur (Orvault) ;
- Le travail (adresse de l'employeur ou de l'emploi sur Orvault) ;
- Le lien familial (ascendants/descendants 1^{er} degré sur Orvault).

La typologie des logements sociaux demandés est la suivante au 31.12.2021 :



A retenir :

- 70% des demandeurs recherchent des logements avec « petites surfaces » T1/T2/T3.
- Le taux de rotation dans le parc social d’Orvault stagne : 214 en 2020, 216 en 2021.

II 6.2 L’activité Logement temporaire

7 logements temporaires

28 couchages

2 associations partenaires :
Solidarité Estuaire et Anef-Ferrer

10 ménages hébergés
durant l’année

5 nouveaux entrants tous
logements temporaires
confondus

89% : taux d’occupation des logements
temporaires hors logement communal
d’urgence

Répartition des logements temporaires par typologie et affectation :

	Total	Logement communal d'urgence	Logements temporaires	Logements temporaires Réfugiés - Demandeurs d'asile
Typologie des logements	7	1	4	2
<i>Dont T1 Bis</i>	<i>1</i>		<i>1</i>	
<i>Dont T3</i>	<i>2</i>		<i>2</i>	
<i>Dont T3 Maison</i>	<i>1</i>			<i>1</i>
<i>Dont T4</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	
<i>Dont T6 Maison</i>	<i>1</i>			<i>1</i>

- Pour **les logements temporaires** il est à noter :

- Le logement d'urgence communal est resté inoccupé du 01/01/2021 au 15/12/2021, date à laquelle un couple l'a occupé en dehors du cadre habituel pour une situation sociale urgente.

- Les transferts d'affectation de logement occasionnent une gestion logistique importante et chronophage.

- La diversité des affectations implique une multiplicité de réponses (2 associations, avec gestion d'un public différent, 1 logement d'urgence communal) et une intervention adaptée et réajustée dans les articulations entre les partenaires et le service Solidarité.

Répartition des ménages qui ont bénéficié d'un logement temporaire :

	Total	Logement communal d'urgence	Logements temporaires	Logements temporaires Réfugiés-Demandeurs d'asile
Au cours de l'année 2021	10	1	6	3
Nombre d'entrées en 2021	5	1	3	1
Nombre de sorties en 2021	4	0	3 (Accès à un logement social)	1 (entrée en Centre d'Hébergement)

Profil des ménages (lors de l'entrée) qui ont occupé un logement temporaire :

Composition familiale	Personne seule avec enfant(s) : 2 Personne seule : 1 Couple avec enfants : 3
Ressources	RSA : 3 Salaire : 5 Indemnités chômage : 1

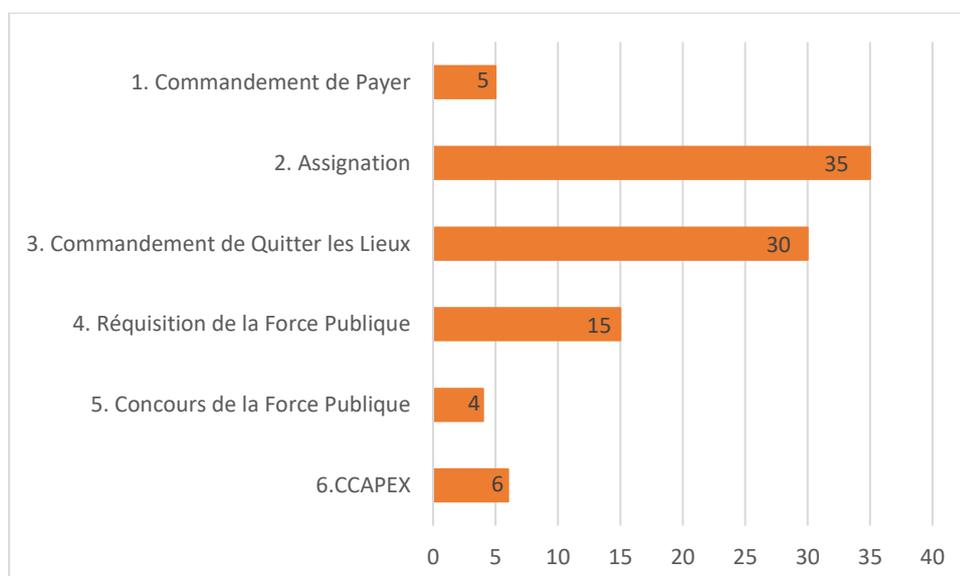
La durée moyenne d'occupation d'un ménage entre l'entrée et la sortie sur l'année 2021 est de 429 jours. Sur cette moyenne il est constaté un grand écart de situation entre les 3 ménages sortants avec un nombre minimum de jours à 89 et un maximum de 1061 jours. La durée d'occupation exceptionnellement longue a été due à une situation lié au handicap d'un membre de la famille qui a complexifié le relogement.

II 6.3 L'activité du suivi des procédures d'expulsion

72 ménages ont été en procédure d'expulsion dont 41 nouveaux ménages au cours de l'année.

95 courriers ont été reçus de la Préfecture ou transmis par des bailleurs concernant des procédures d'expulsion en cours.

Répartition des courriers reçus de la Préfecture au regard du stade des procédures :



CCAPEX : Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives.

Nota : la procédure est formalisée en annexe 1 de ce rapport.

II.7 Les aides sociales facultatives

496 Demandes
478 accords aide alimentaire
247 ménages différents aidés dont **188** nouveaux

51 aides sur facture accordées

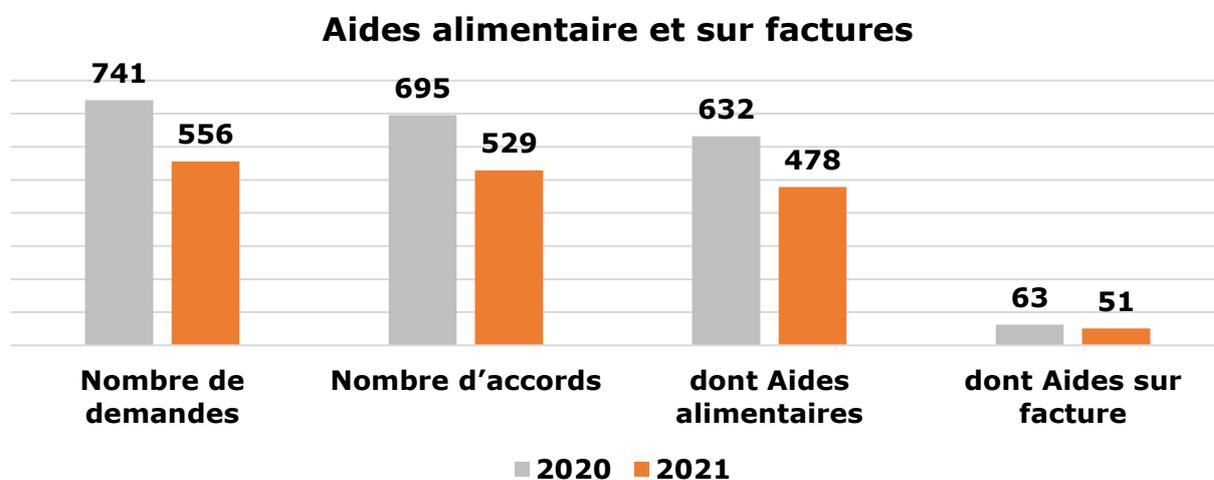
42 ménages différents aidés

68,5% des aides sur facture accordées concernent les fluides

13 ménages aidés par un colis d'urgence (**17** colis)

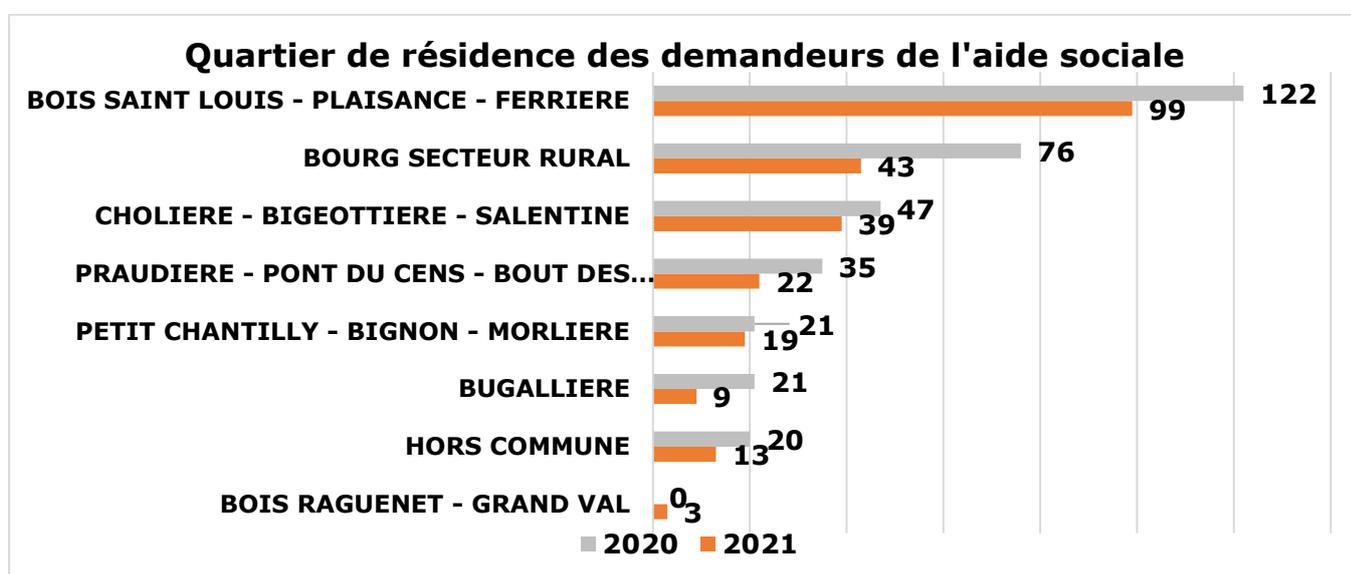
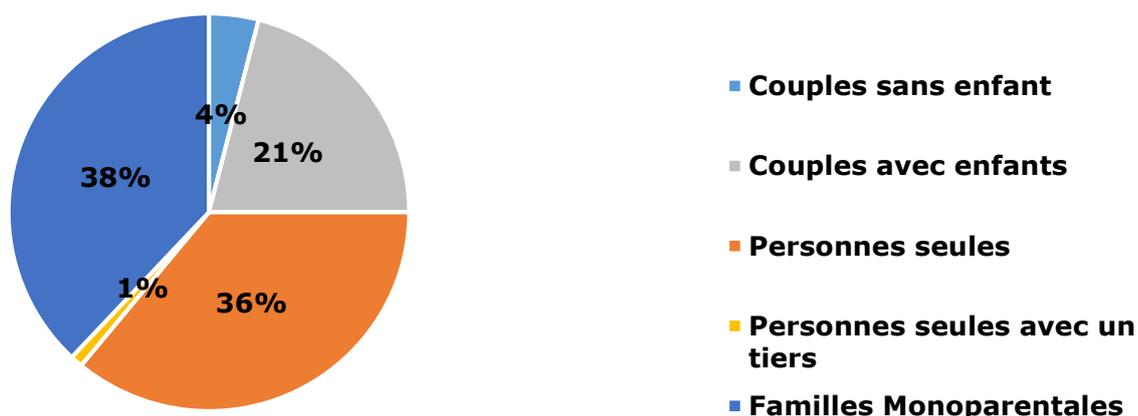
68 familles aidées dans le cadre de l'aide à la pratique sportive ou artistique (108 enfants)

A retenir :



Au total, 247 ménages différents ont été aidés par le CCAS.

Structure familiale



A retenir :

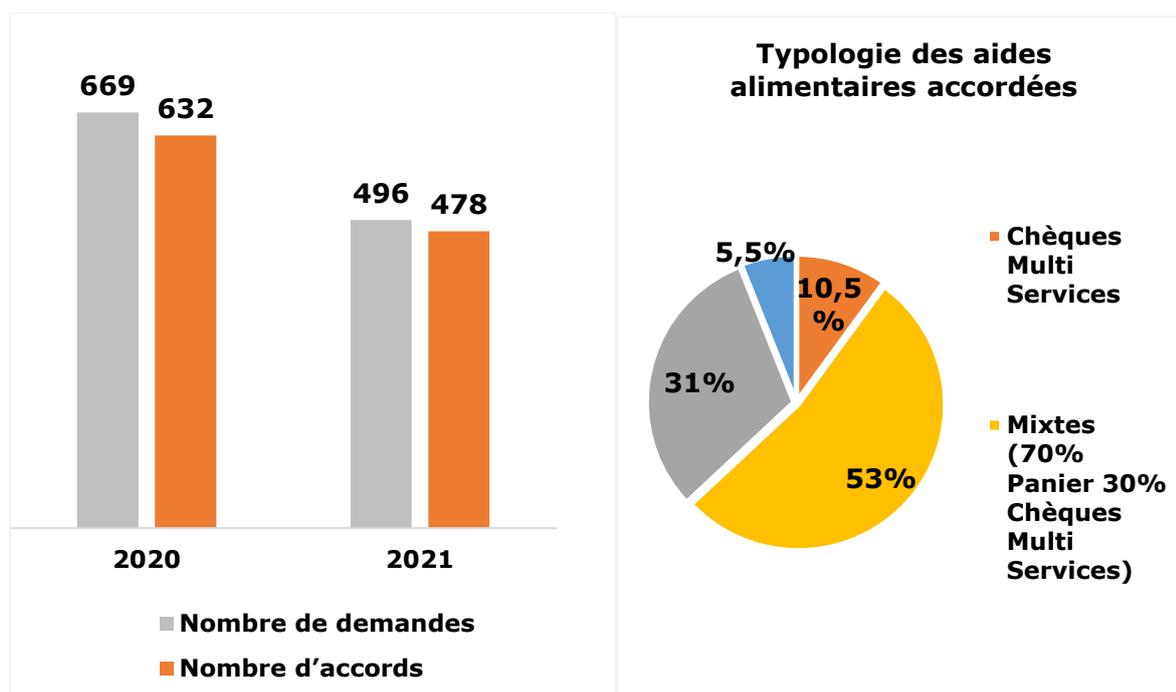
- Baisse significative des aides accordées par rapport à 2020 (-25%, 632 accords contre 529 en 2021) qui peut s'expliquer par la reprise de l'activité économique. Il est toutefois important de souligner que le nombre d'aides accordées est en augmentation par rapport à la période précédant la crise sanitaire (379 en 2019).
- Ce sont les familles monoparentales puis les personnes seules qui ont le plus bénéficié d'une aide, comme les années précédentes.
- Les ménages ayant bénéficié au moins d'une aide alimentaire ou sur facture sont en majorité des locataires et en particulier dans le parc social.
- Ce sont les ménages des quartiers Bois Saint Louis/Plaisance/Ferrière, ceux du Bourg/Secteur rural et de la Cholière qui ont le plus bénéficié au moins d'une aide (73% des ménages).

II 7.1 Les aides alimentaires

478 aides alimentaires ont été accordées en 2021.

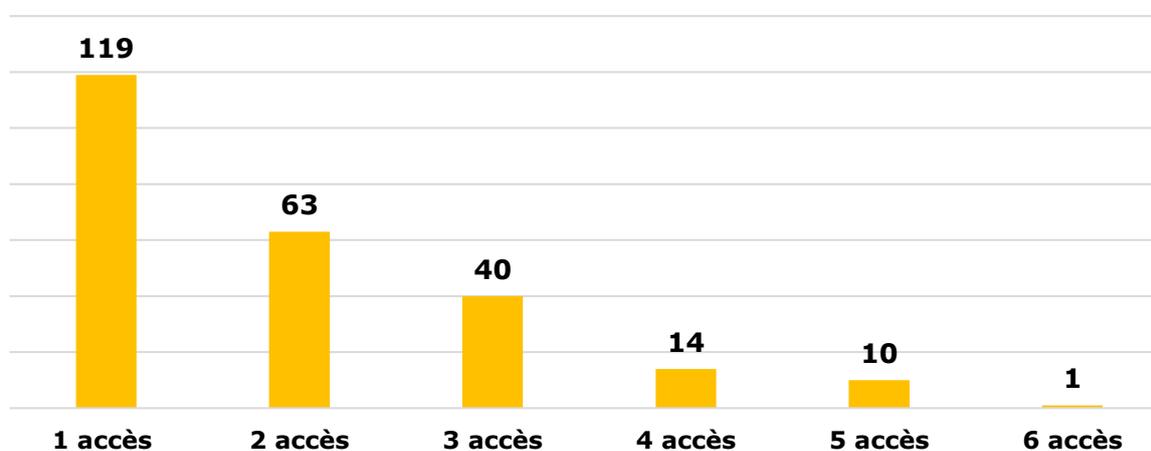
247 ménages différents ont bénéficié des aides alimentaires dont 119 ménages ont eu accès une seule fois à La p'tite épicerie.

Evolution des aides



L'adaptation temporaire du règlement des aides sociales facultatives a permis à 25 ménages de bénéficier entre 4 et 6 accès à l'aide alimentaire dans l'année.

Nombres d'accès à La p'tite épicerie dans l'année pour un même ménage



Les bénévoles intervenant au sein de La P'tite épicerie.

Les missions des bénévoles consistent à participer :

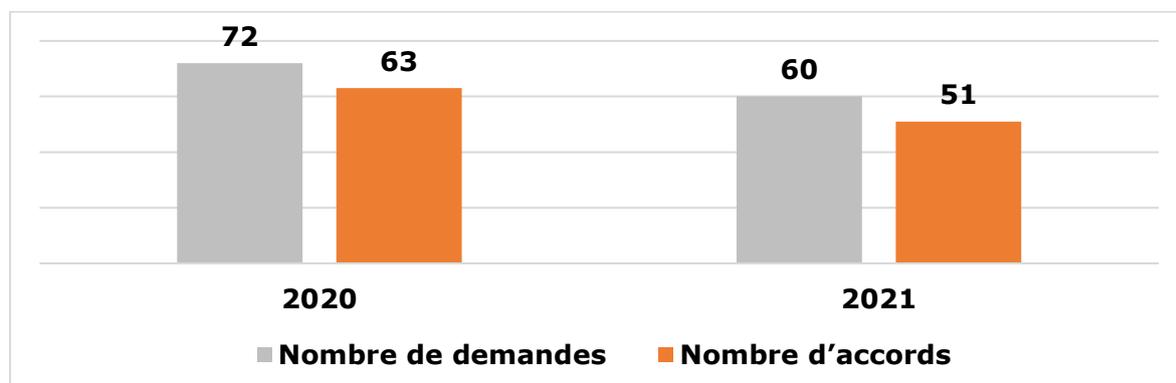
- à l'accueil des usagers les jours d'ouverture de la p'tite épicerie (le jeudi);
- à établir un lien et faciliter des échanges avec les usagers ;
- à la tenue de la caisse ;
- au réassort des rayonnages ;
- au rangement des différents produits lors de la livraison du mardi matin.

La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser des temps conviviaux, et d'animer différents ateliers. Les rencontres trimestrielles avec les bénévoles se sont faites par téléphone.

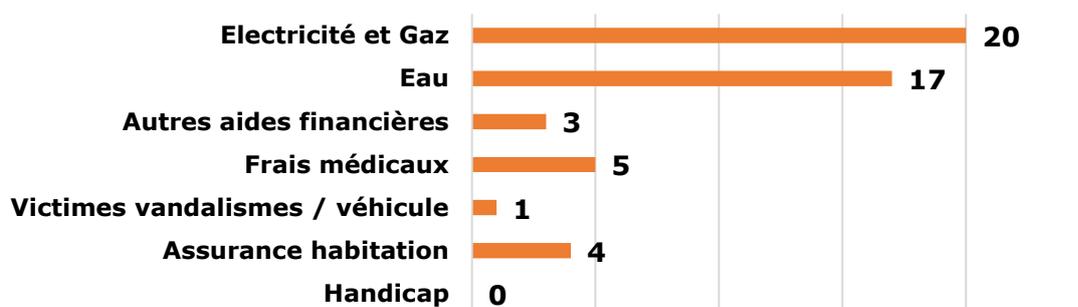
II 7.3 Les aides sur facture

51 aides sur facture ont été accordées en 2021.

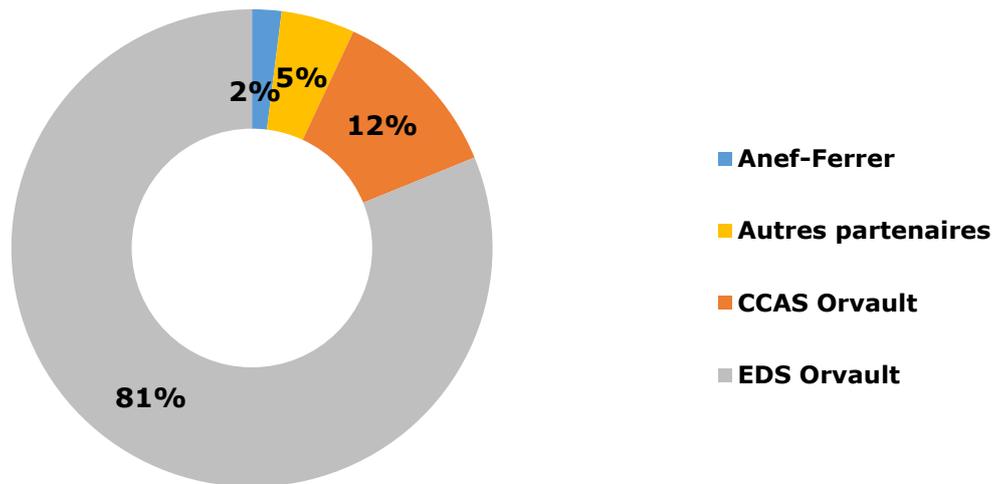
42 ménages différents ont bénéficié au moins d'une aide sur facture.



Ventilation des aides sur charge accordées par typologie

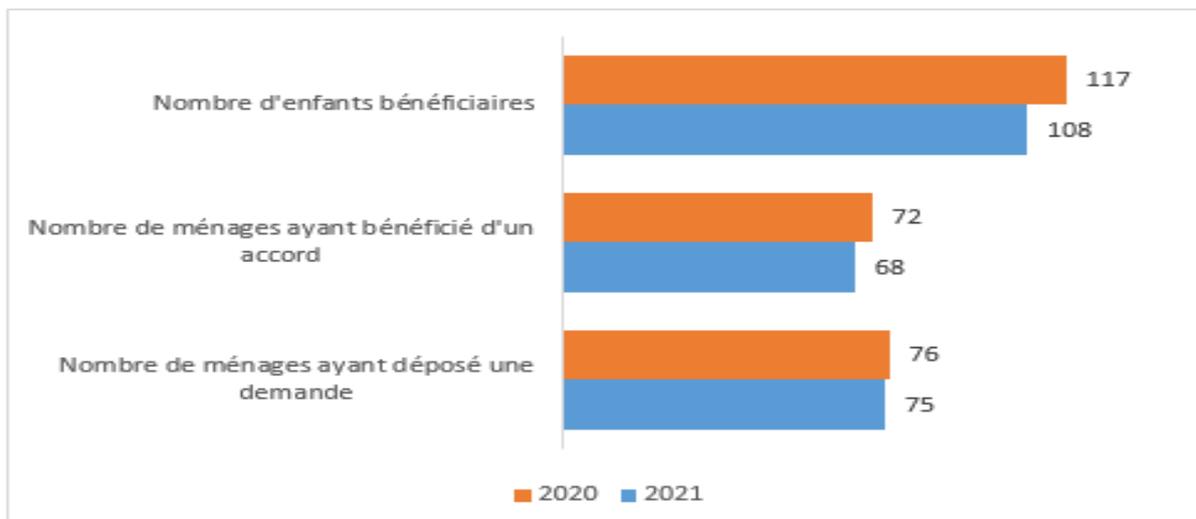


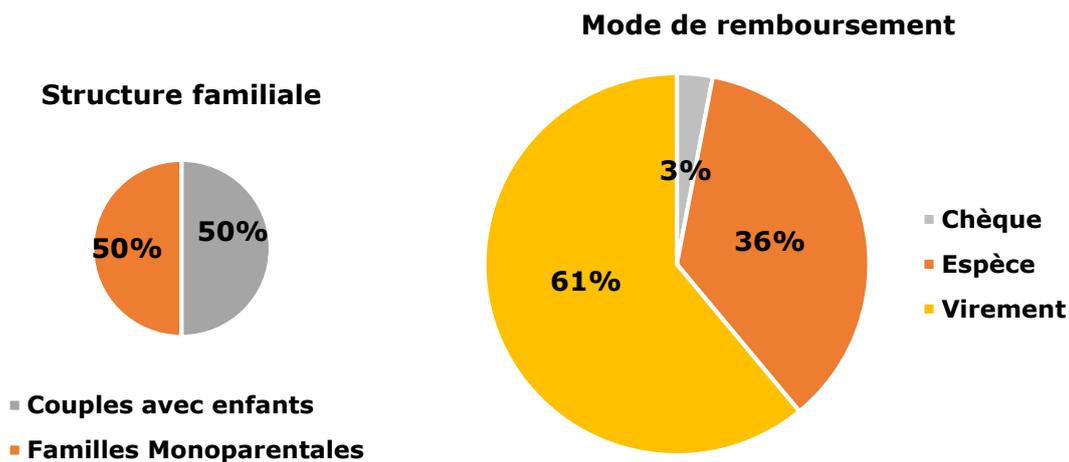
La répartition des instructeurs de ces demandes est la suivante :



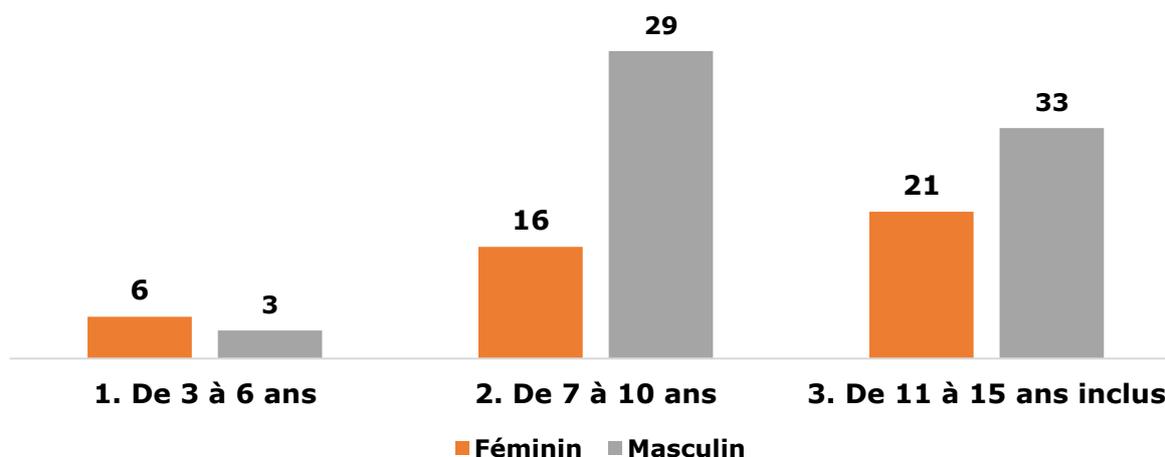
II 7.4 L'aide à la Pratique sportive ou artistique

68 ménages ont bénéficié de l'aide à la pratique sportive ou artistique pour leur enfant. 108 enfants ont bénéficié d'une aide pour leur activité sportive ou artistique de l'année 2021-2022. 7 demandes ont été refusées car non éligibles au dispositif.





La répartition sexe/âge des enfants bénéficiaires est la suivante :



II 7.5 L'accès à la culture

A compter de l'année 2021, les spectacles bénéficiant d'un tarif privilégié (2 €) sont intégrés dorénavant dans la tarification du secteur culturel. L'accès à la culture intègre ainsi le droit commun.

Autre spectacle :

-Spectacle Tissé Métisse : 11 places vendues (5 places pour 2 familles et 6 places pour le CSC de la Bugallière ayant souhaité accompagner un groupe).

II.8 Les animations.

II 8.1 Animations dans le cadre de l'épicerie sociale

- 1 action de sensibilisation sur le dispositif VACAF, animée par un salarié du Centre socio culturel de Plaisance. 5 personnes se sont montrées intéressées et favorables à participer à la réunion de lancement organisée par le CSC et la CAF pour expliquer comment un accompagnement des familles pouvait être réalisé dans ce cadre.
- 6 Bonne Pioche (livres à emporter) : 55 personnes bénéficiaires (43 livres adultes et 62 livres enfants prêtés).
- 6 Ateliers Conseil Emploi. Ces permanences ont débouché à des rendez-vous avec le chargé d'emploi de la Ville d'Orvault pour 9 personnes.
- Suite au contexte sanitaire et au départ à la retraite en juillet de l'agent des bibliothèques en charge des « Bonne Pioche », les propositions d'animation ont diminué.

II 8.1 Autres animations

- Une action de prévention santé a été menée (Bilan transmis dans la partie seniors).

Partie III

Le service Séniors

III Le service Seniors

Le service Seniors met en œuvre les politiques publiques à destination des orvaltais de plus de 60 ans et dans certains cas en direction des personnes porteur de handicap (SSIAD, téléassistance...).

Les projets et actions sont multiples :

- Instruction des aides légales ;
- Informations générales sur les activités de la communes et aides diverses ;
- Information, orientation, accompagnement à la mise en place d'aides au maintien à domicile ;
- Réalisation d'aide aux soins à domicile ;
- Coordination d'action de prévention ;
- Réflexion pour un plan d'action sur l'habitat seniors à l'échelle du territoire en lien avec le projet métropolitain ;
- Cohérence et lien étroit avec la politique publique liée à l'urbanisation et partenariat avec le bailleur Atlantique habitations pour l'implantation de deux résidences autonomes (secteur du bourg et sur le quartier de plaisance en priorité).

Pour répondre aux différents besoins le service seniors est composé de 5 unités :

Accueil et gestion administrative

L'unité est composée de 2 agents (1.9 ETP). Ces agents ont pour missions :

- L'accueil physique et téléphonique du service seniors et du CLIC ;
- La constitution des dossiers d'aides légales ;
- L'information et l'inscription à la téléassistance du département ;
- La gestion du logement-foyer du Petit Raffuneau ;
- La gestion du registre des personnes vulnérables.

Animations

L'unité est composée d'un agent (0.8 ETP) qui assure l'animation de la résidence via Natura à hauteur de 0.40 ETP et l'animation des personnes isolées.

Portage de repas à domicile

L'unité de portage de repas est composée de 5 agents titulaires (3.7 ETP) et de contractuels pour les remplacements des week-end, des jours de repos et congés (0.9 ETP). Le portage s'effectue tous les jours de la semaine, 52 semaines dans l'année.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

L'unité du CLIC est composée de 3 agents titulaires (3 ETP) : une coordinatrice-évaluatrice, une évaluatrice et un chargé d'accueil. Le CLIC a pour mission d'informer, d'accompagner et de coordonner la mise en place de services d'aides au maintien à domicile pour les personnes de plus de 60 ans.

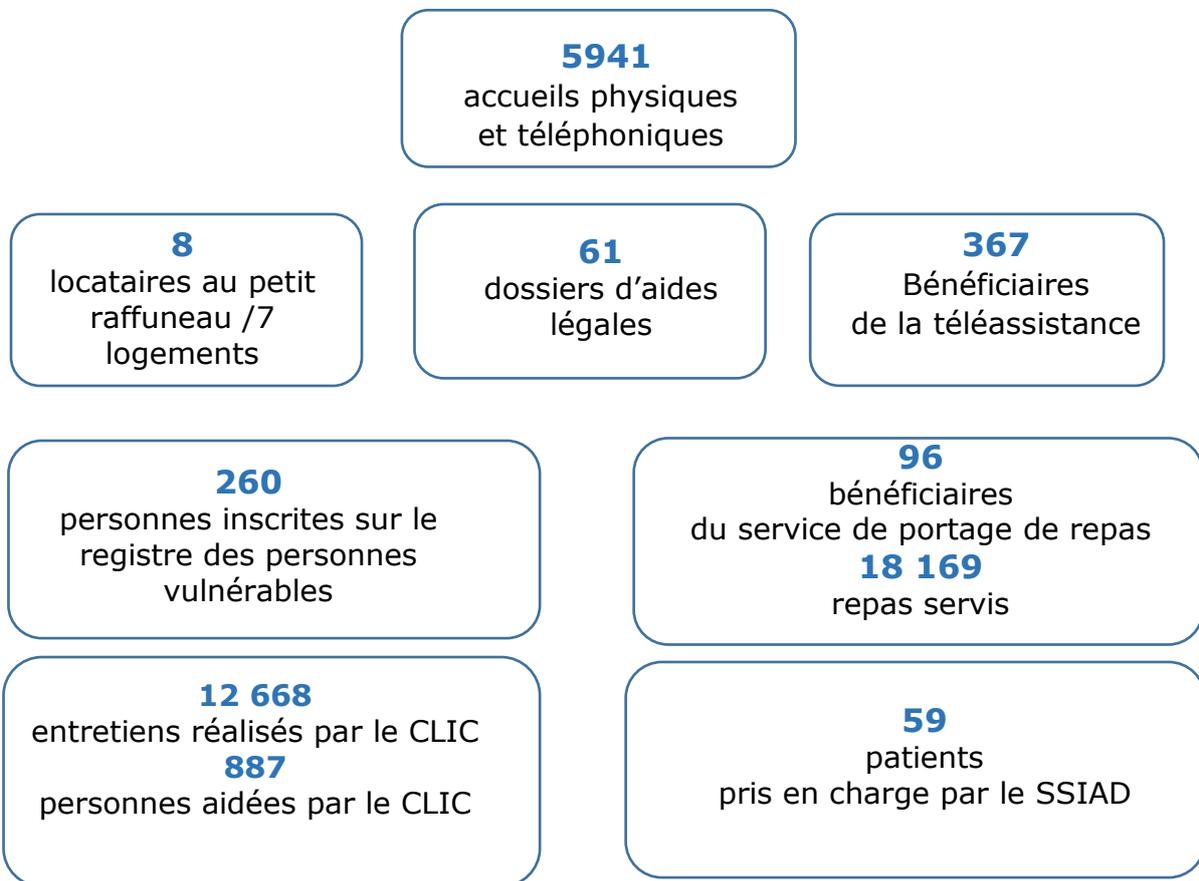
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

Le SSIAD couvre deux territoires : Orvault et Sautron. Le SSIAD prend en charge des patients résidant à Sautron dans la limite de 11 places dont 1 place pour une personne porteuse de handicap. Le SSIAD coordonne et assure les soins pour ces patients.

L'unité est composée :

- d'une infirmière coordinatrice (0.80 ETP);
- d'une adjointe à l'infirmière coordinatrice (0.80 ETP) ;
- d'une infirmière (0.70 ETP) ;
- de 13 aides-soignants (10.55 ETP) ;
- d'un agent administratif (0.80 ETP).

III.1 Les chiffres-clés



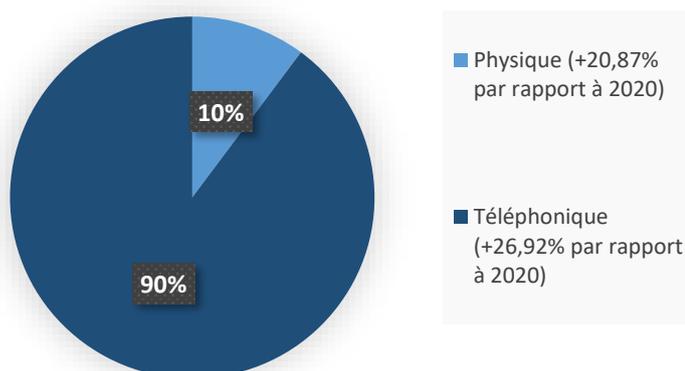
III.2 L'activité de l'unité accueil du service seniors

Les accueils physiques et téléphoniques sont assurés tous les jours de la semaine de 8h30 et 12h30 et de 13h30 à 17h30 à l'hôtel de Ville sauf le mardi l'ouverture de l'accueil est réalisée de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil physique est assuré les lundis après-midi au kiosque.

5 941
Accueils physiques et
téléphoniques (+25.39%)
dont 4 486 accueils usagers
(+35.81%)

55.59 % des appels sont
réalisés par des usagers.
Les autres appels proviennent
de partenaires.

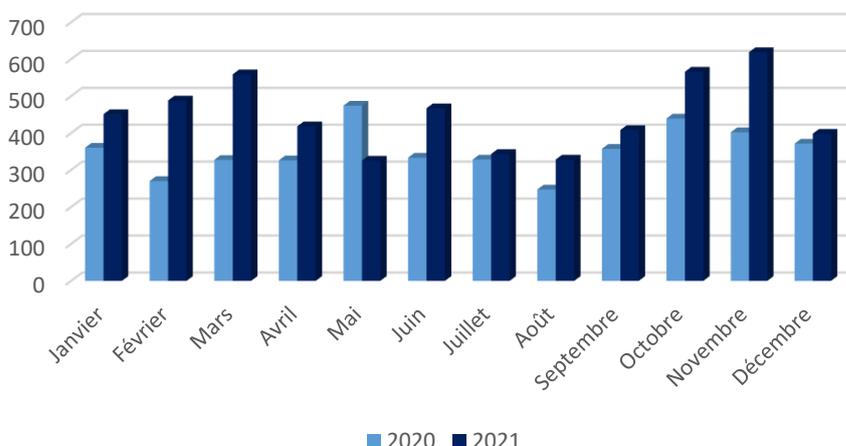
Accueil du service senior :



EVOLUTION DES ACCUEILS PHYSIQUES ET TELEPHONIQUES



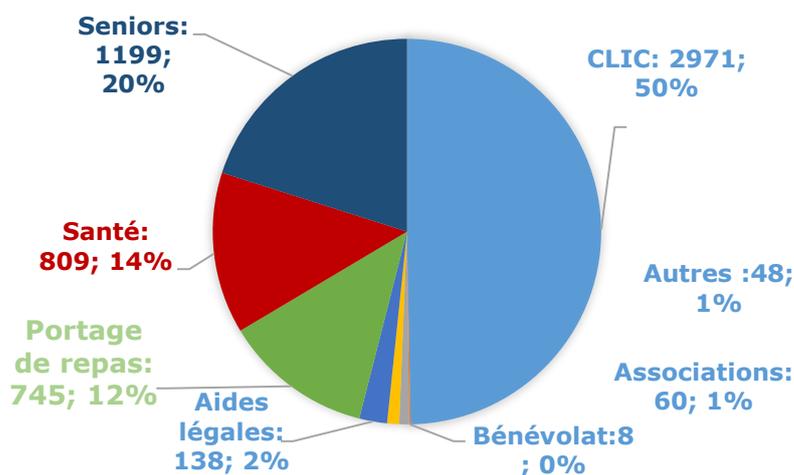
Répartition des accueils téléphoniques par mois



Près de **50 personnes** ont été reçues par mois par l'accueil seniors à l'hôtel de Ville ou au kiosque

- A noter :**
- La thématique **Santé** a pris plus de place depuis l'année 2021, avec la mise en place de la vaccination
 - Les accueils pour le CLIC ont augmenté de **19.75%** (+490)
 - Les accueils seniors ont diminué de **16.62%** (-239)
 - Les accueils pour le portage de repas ont augmenté de **23.34 %** (+141)

OBJETS DES ACCUEILS



III.2.1 Les aides légales pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes handicapées

Le service seniors constitue des dossiers d'aides légales pour aider financièrement les usagers. 4 Types de dossiers sont ainsi constitués :

- **L'aide sociale aide-ménagères et l'aide sociale à l'hébergement** : aides financières versées par le Conseil Départemental pour soutenir budgétairement les personnes bénéficiant d'une aide à domicile ou résidant dans un établissement habilité à l'aide social ;

- **Les obligations alimentaires** : dossier à renseigner par les familles de futurs bénéficiaires de l'aide sociale permettant de déterminer les montants de contribution de l'entourage du bénéficiaire ;
- **ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes âgées)** : Le service seniors fournit une aide à la formalisation du dossier pour que les personnes exclues du système de retraite français puissent obtenir l'ASPA (ex minimum vieillesse).

61 dossiers d'aides légales instruits (chiffre identique à 2020) :

- 1 aide sociale hébergement-PH*
- 9 aides sociales aide-ménagère-PH*
- 10 aides sociales Hébergement – PA**
- 2 Aides sociales aide-ménagère – PA**
- 36 Obligations alimentaires
- 3 ASPA

*PH : Personnes Handicapées

**PA : Personnes Agées

289 actes administratifs (courrier, courriel, entretien) (-6%)

III.2.2 Prestations liées à la téléassistance

Le service seniors traite les dossiers de téléassistance du prestataire retenu par le Conseil Départemental qui a passé un contrat avec un prestataire privé pour la réalisation du service.

367
bénéficiaires
de la téléassistance
sur l'année 2021

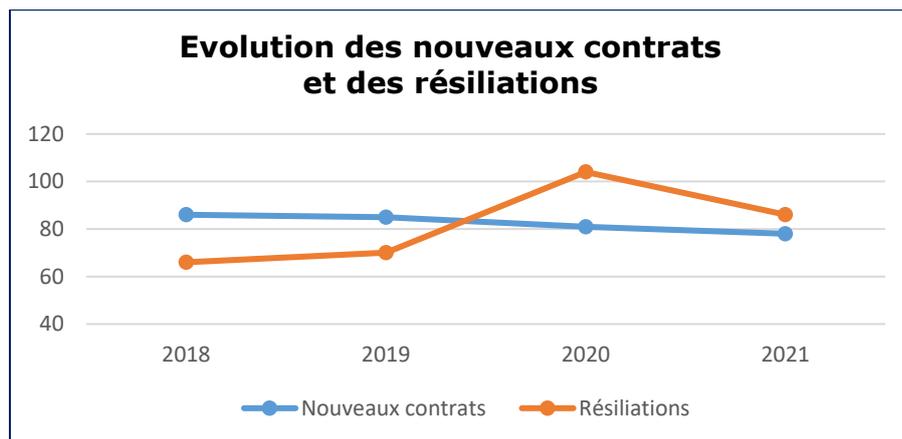
78
nouveaux
bénéficiaires

86 résiliations effectuées
31.4 % pour décès (2020 : 28%)
50 % suite à une admission en structure (2020 : 49%)

75.20%
des bénéficiaires sont
des femmes

69.52 %
des bénéficiaires
ont plus de 85 ans

71.11 %
des bénéficiaires
vivent seuls



La communication sur cette prestation est réalisée uniquement par le Conseil départemental. Les orvaltais ont le choix de retenir ce service ou tout autre opérateur.

Depuis le 23 octobre 2021, les contrats ne sont plus transmis au Conseil Départemental. Les agents du service seniors inscrivent directement les données des bénéficiaires sur le portail internet du prestataire. De plus, les bénéficiaires qui le souhaitent peuvent s'abonner directement sur la plateforme sans passer par le CCAS.

III.2.3 La gestion des logements du foyer du Petit Raffuneau



Le site du Petit Raffuneau est en cours de réaménagement. La démolition de la partie haute (T1 bis, foyer) est prévue pour 2022. Suivra la construction d'une résidence autonomie programmée pour 2025.

84
ans de moyenne
d'âge

8
locataires présents
depuis plus de 13 ans

7
logements
pour 8 locataires
Au 31/12/2021

3 hommes
5 femmes

2
locataires sont
partis en EHPAD en
décembre 2021

III 2.4 La gestion du registre des personnes vulnérables

Le registre des personnes vulnérables est communément utilisé l'été lors des épisodes caniculaires.
Du fait de leurs inscriptions volontaires, les personnes présentes sur le registre ont été contactées lors de la mise en place de la vaccination.

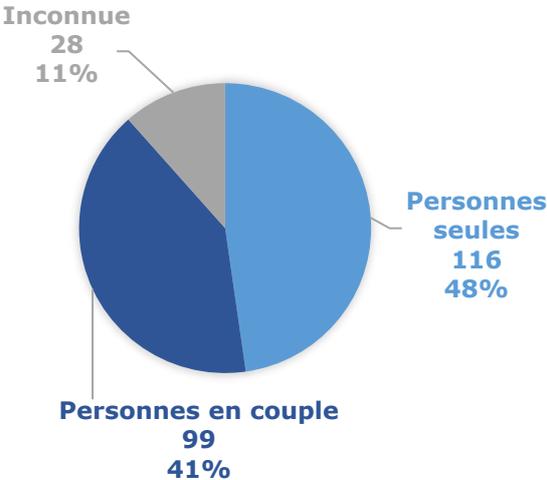
260
personnes
inscrites dont
17
Nouvelles
inscriptions en
2021

182
Femmes
78
Hommes

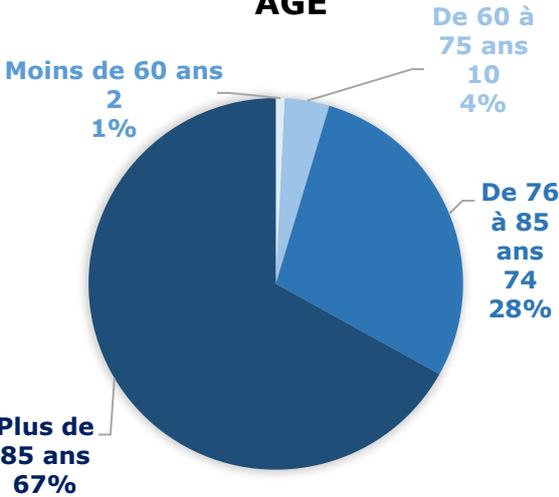
52
radiations
dont
28 pour départ
en EHPAD et
21 pour décès

En **2021**
pas de
déclenchement
du plan canicule

SITUATION FAMILIALE

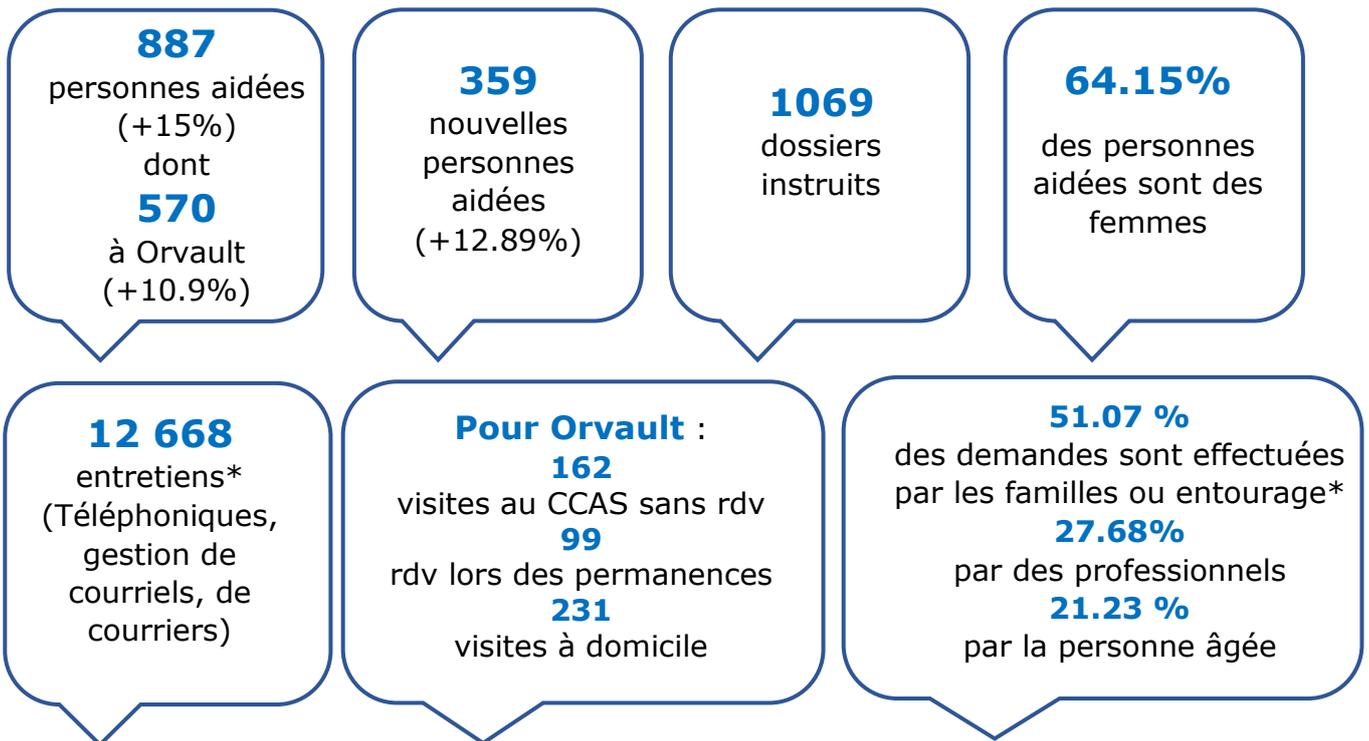


ÂGE

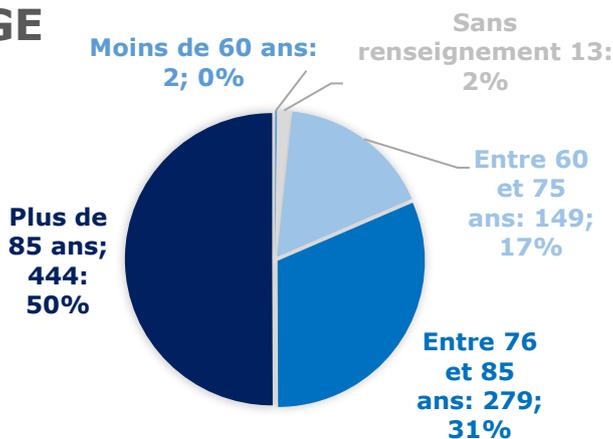


III.3 Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC Orvault-La Chapelle-sur-Erdre est un CLIC de niveau 3 le plus élevés en termes de prestations qui a pour missions d'informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux, évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, accompagner et assurer le suivi du plan d'aide en lien avec les intervenants extérieurs et coordonner.



AGE

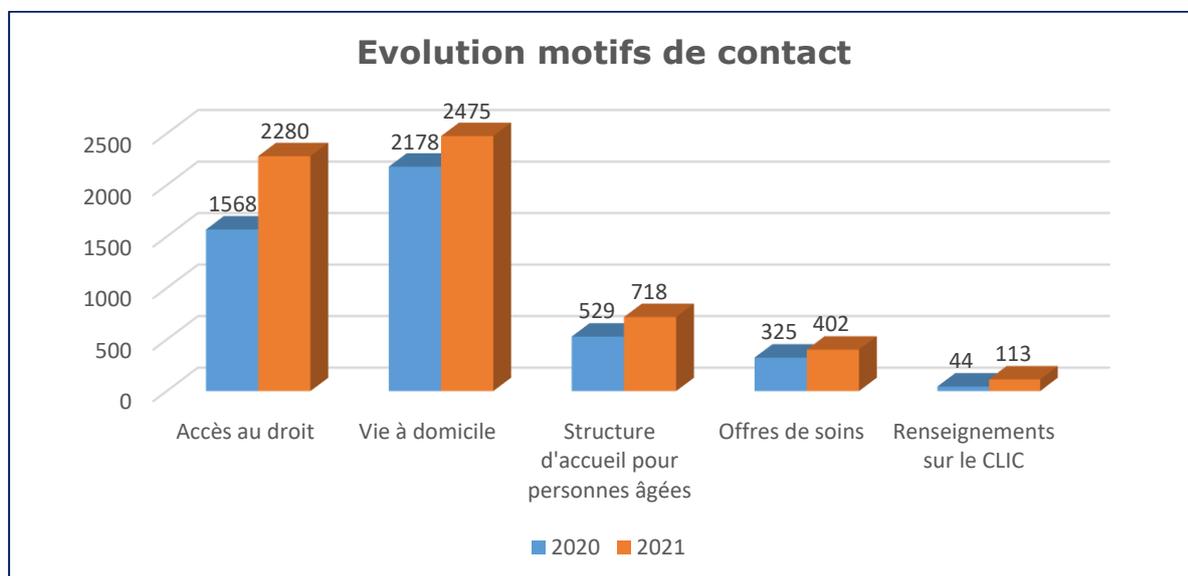


37 Situations complexes traitées*

114
 évaluations CARSAT
 (+86.88%)
 dont
73
 à Orvault (+102%)

En octobre 2020, la CARSAT de Loire-Atlantique a supprimé le critère de ressources pour s'aligner à un barème national, aussi toute personne de plus de 75 ans bénéficiaire de la CARSAT peut être amenée à faire une demande de prise en charge partielle (différente en fonction des ressources). Ce qui explique la forte augmentation de demandes d'évaluation.

*Données pour les villes d'Orvault et de La Chapelle-sur-Erdre



Le CLIC organise des rencontres avec des partenaires et participe à des échanges d'information.

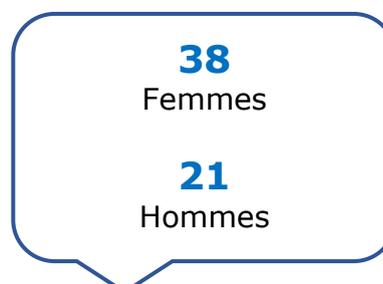
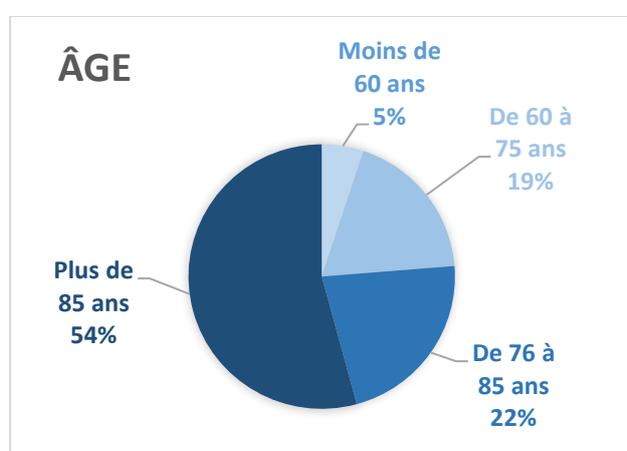
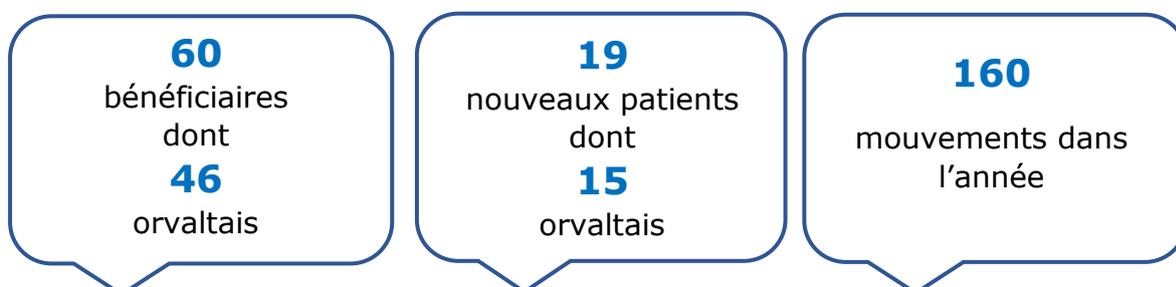
11
 rencontres avec des partenaires
 sur des situations individuelles et
 d'organisation concernant les
 usagers

26
 participations à des instances telles
 que les réunions de Nantes
 Métropole, les réunions d'Equipes
 de Soins Primaires

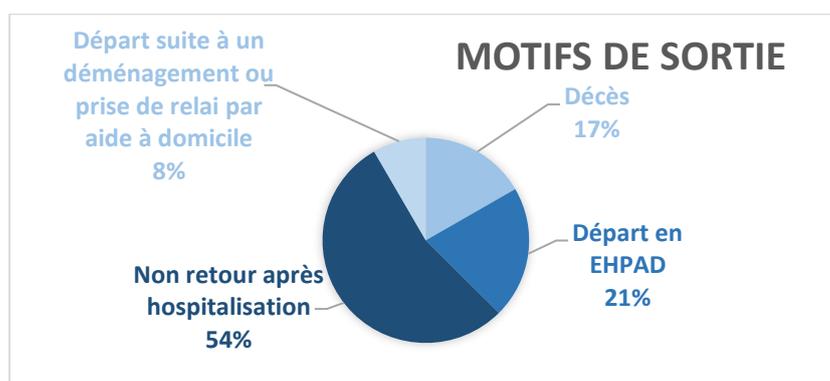
Il est à noter que l'équipe du CLIC a participé à **10** réunions de concertation entre professionnels sur des situations individuelles complexes.

III.4 Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le SSIAD Orvault-Sautron comprend 50 lits, 48 pour des personnes âgées et 2 pour des personnes handicapées de moins de 60 ans. 11 places maximum peuvent être octroyées à des Sautronnais.



- **40*** patients par jour en moyenne pris en charge
- **724*** jours de prise en charge moyenne des patients (+12%)
- Dépendance : Gir Moyen Pondéré de **690****



Les difficultés de recrutements rencontrés dans les structures d'aides à domicile et les arrêts maladies n'ont pas permis d'augmenter le nombre de patients pris en charge entre 2020 et 2021.

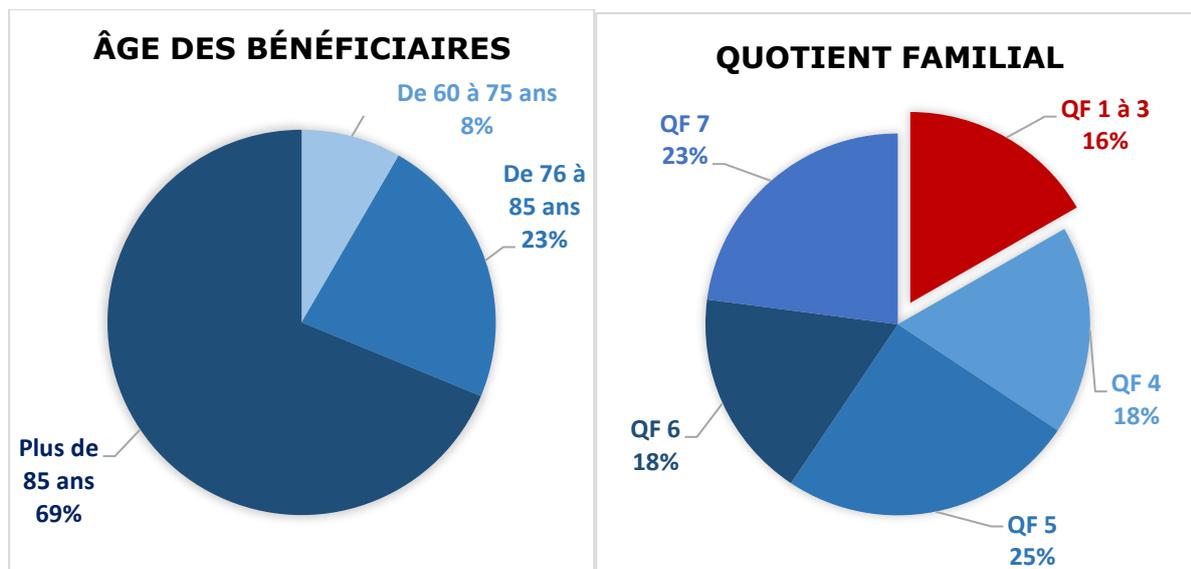
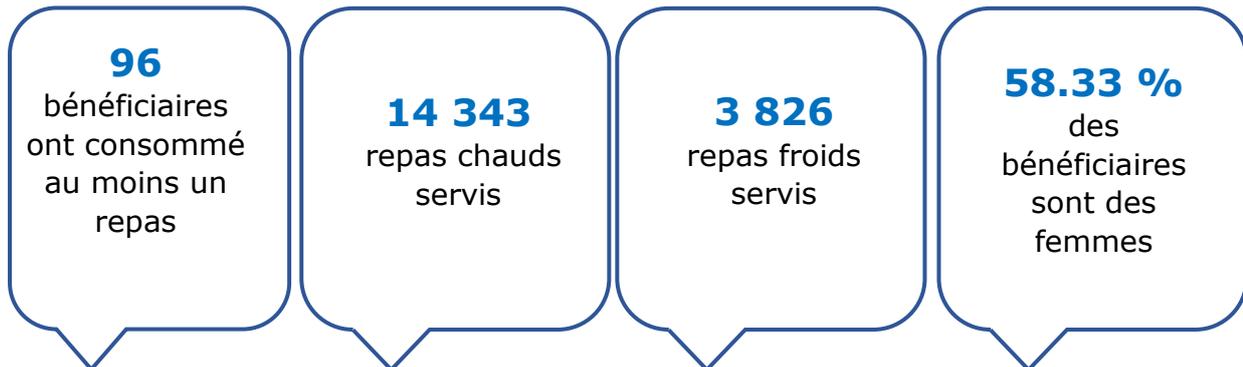
*Données pour les villes d'Orvault et de Sautron.

** Le **GIR moyen pondéré** (GMP) traduit le niveau de dépendance **moyen** des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus ce GMP **est** élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées **est** important. La moyenne nationale des SSIAD est à 680, ce qui correspond à une majorité dépendantes GIR 2.

III.5 Les prestations de portage de repas

Le service seniors propose deux type de prestation des :

- Repas chauds : livraisons 7/7 jours entre 11h30 et 12h30
Et /ou
- Des repas froids : livraisons 4 jours par semaine pour consommation possible 7/7 jour.



III.6 Les animations

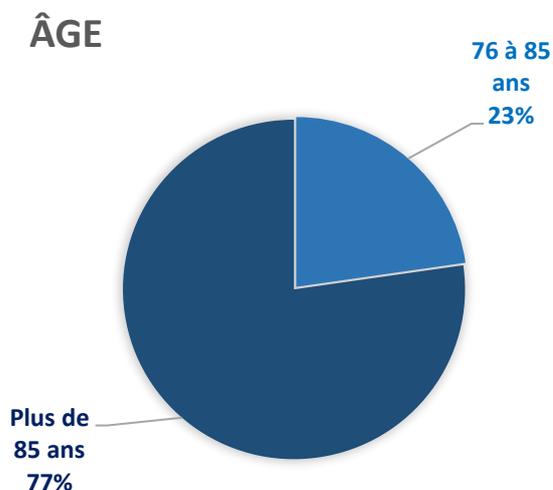
III.6.1 Les animations pour personnes isolées

La pandémie n'a pas permis d'organiser d'animations. A la place, **9** rencontres en groupe de 2 à 6 personnes ont été réalisées en juin et juillet (2 ont été annulées en raison de fortes chaleurs).

La prestation d'animation est interrompue depuis le 1^{er} Septembre, suite au départ de l'agent.

22
personnes ont
participé à des
après-midi
conviviaux

21
Femmes
1
Homme



III.6.2 Le portage de livres

Le portage de livre est réalisé en partenariat avec la médiathèque Ormédo. Il est effectué par l'animatrice du service seniors. Le portage de livre a été effectué entre janvier et août.

19
bénéficiaires
(-5 bénéficiaires)

82
visites à domicile

49
temps de
déplacement pour
porter les livres

19
femmes
1
homme

2
personnes âgées
de 76 à 85 ans
17
personnes âgées
de plus de 85 ans

III.6.4 Animations résidence via natura

Les animations au sein de la résidence Via Natura sont effectuées par l'animatrice seniors et financées par le bailleur, Aiguillon Constructions.

La pandémie a conduit à ne pas réaliser d'animations regroupant les personnes au même endroit. Ainsi, l'animatrice a organisé **17** temps d'échanges durant lesquels elle a pu rencontrer 6 à 18 personnes. Lorsque les conditions météorologiques le permettaient, l'animatrice accompagnait, en petit groupe, des résidents pour une promenade en extérieur.

Si des visites n'ont pu être mises en place, elles étaient remplacées par des appels téléphoniques.

A noter que la convention de partenariat entre Aiguillon Construction et le CCAS a pris fin le 30 juin 2021 suite au départ de l'animatrice.

Depuis juillet 2021, la gestion des animations est assurée par le bailleur.

III.7. Santé

7.1 Vaccination

Depuis 2020, la pandémie a engendré de nouvelles actions.

En 2021, l'action du service seniors s'est portée sur la vaccination.

1997

Orvaltais de plus de 75 ans ont été contactés entre le 19 janvier et le 3 mars afin de les informer sur les modalités de la vaccination.

Le 18 mars 2021, l'Agence Régionale de Santé (ARS) en lien avec les services de la préfecture a décidé de confier à la Ville de Saint-Herblain la gestion d'un centre de vaccination. Lors de la mise en place il a été décidé de réserver une partie des créneaux disponible du centre de vaccination aux communes de Couëron, Sautron, Indre, Saint-Herblain et Orvault, afin de proposer des rendez-vous aux personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

39

Orvaltais ont bénéficié des créneaux mis à disposition

Afin de donner des informations sur la vaccination, la Protection Civile a tenu un stand sur le parking d'Intermarché et au milieu de la coulée verte dans le quartier de Plaisance le mercredi 20 Octobre.

ORVAULT INFORMATION COVID 19

Venez vous faire vacciner !

DE 13H À 19H
AVEC OU SANS RDV

OCTOBRE
le 21 GOBINIÈRE SALLE DU PARC
le 22 BOURG FERME DU LANDREAU

NOVEMBRE
le 25 GOBINIÈRE SALLE DU PARC
le 26 BOURG FERME DU LANDREAU

Munissez-vous de votre carte vitale.
Pour les orvaltais n'ayant encore reçu aucune dose.
Pour les orvaltais devant recevoir leur 3^e injection.

ORVAULT Des QUESTIONS sur la COVID-19 ?
Rencontrez les médiateurs de lutte anti-covid

DES TESTS RAPIDES
AUTO TEST
VACCINATION
PASS SANITAIRE

Orvault
Informations de la protection civile
Mercredi 20 octobre

- De 9h à 12h30
Ferrière, Parking Intermarché
- De 14h à 17h
Plaisance, La coulée verte

Résultats de la vaccination mobile :

	Vaccination Octobre/Novembre		Total
	Salle du Parc	Ferme du Landreau et Canopée	
Injections uniques sans rappel	2	1	3
1 ^{ère} injection avec rappel	20	25	45
2 ^{ème} injection	22	36	58
3 ^{ème} injection	322	263	585
Nombre de personnes avec rendez-vous	161	160	321
Nombre de personnes sans rendez-vous	205	165	370
Nombre de vaccination réalisées	361	325	686

Suite à la mise en place de la 3^{ème} dose de vaccin en novembre, les centres de vaccination mobile sont passés (par jour) de deux box de vaccination en octobre à trois en novembre.

A noter : la participation d'agents de la Direction Action Culturelle Sport et Equipements (DACSE) pour l'accueil du public.

7.2 Le forum Santé

Le mercredi 30 juin a été organisé le 1er forum santé qui avait pour objectif de :

- Sensibiliser les habitants à la thématique Santé.
- Lutter contre le non-recours aux soins.
- Lutter contre les inégalités face à la santé.



Les partenaires qui ont participé au forum :

- la MCRN avec un dépistage de la vue par un opticien et Mutualia Grand Ouest, partenaires du CCAS proposent une mutuelle solidaire ;
- Le Conseil Départemental (EDS/PMI Orvault) et le service Personnes Agées et Personnes Handicapées ;
- Le service social CPAM/CARSAT ;
- Le CSC Plaisance ;
- La Croix Blanche ;
- Le point information Jeunesse ;
- Atlantique Habitations ;
- La maison des adolescents ;
- Le Planning familial ;
- L'association Accompagnement Soins et Santé 44 ;
- Le Bailleur Atlantique Habitation ;
- Le CCAS Orvault (les 3 services de la DICS).

Partie IV

Les missions de la Politique de la Ville

IV Les missions du CCAS intégrées au sein du service Politique de la ville

La Mission Politique de la Ville met en œuvre des politiques publiques à caractère obligatoires ou facultatives dans le champ de l'accompagnement de la médiation sociale, vers l'emploi, du handicap et de l'accessibilité.

La médiation sociale : la médiation sociale est une forme d'intervention et de régularisation sociale qui vise à favoriser le « mieux vivre ensemble », dans l'esprit de deux textes de référence : la convention Européenne des droits de l'homme et la charte de référence de la médiation sociale.

L'emploi : La commune développe une action volontariste dans le champ de l'accès ou du retour à l'emploi à destination de l'ensemble de la population orvaltaise et de l'insertion des jeunes majeurs. Les activités principales sont :

- Le parrainage vers l'emploi ;
- Les chantiers de remobilisation ;
- L'accueil de proximité au sein de la P'tite épicerie et l'orientation vers les partenaires.

Les actions portées au titre du CCAS sont réalisées pour l'emploi et le handicap par un agent (1 ETP) et pour la médiation sociale par un second agent (1 ETP). L'activité de médiation citoyenneté prévention (4.3 ETP) est déléguée à l'association Optima (par le biais d'un marché public).

L'accessibilité : la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose deux principes : la prise en compte de tous les handicaps et le traitement de la chaîne du déplacement dans sa continuité. La ville développe à ce titre :

- Une action transversale d'aménagement de la voirie et des espaces publics.
- Des actions de sensibilisation.

IV.1 Les chiffres-clés

Médiation sociale :

40 accompagnements aux démarches

Emploi : accueil de proximité :

38 bénéficiaires
(informations, conseils, orientations)

Parrainage emploi :

18 bénéficiaires

30 ateliers ou animations collectives

63% de retour à l'emploi à l'issue de l'action

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité : **7** comités techniques

Sensibilisation au handicap

80 élèves (3 classes)

82 agents de la ville

Bénévolat :

53 bénévoles, **151** bénéficiaires

IV.2 La médiation sociale

L'objectif de la médiation sociale consiste à **mettre en œuvre des réponses sociales collectives et individuelles aux problématiques constatées** sur le quartier prioritaire de Plaisance. Il s'agit d'assurer le lien entre les habitants du quartier de Plaisance, les services à la population proposés par la ville et ses partenaires.

La Mission Politique de la ville a fait évoluer son projet de service et la manière dont la médiation sociale se déploie et s'inscrit au cœur du quartier de Plaisance afin de recréer plus fortement du lien social avec les habitants. Pour ce faire, le service s'est appuyé sur un nouvel espace de médiation situé dans l'ancienne régie du bailleur Atlantique Habitations en cœur de quartier dans lequel sont déployés par des temps de permanences de 3 à 4 agents du service (notamment la médiatrice sociale) ainsi qu'autour d'une approche complémentaire « hors les murs » dont les principales actions ont été les suivantes en 2021 :

La Participation citoyenne :

Un accent a été mis au cours de l'été sur la participation citoyenne dans la vie de quartier, avec l'organisation d'un temps d'échanges et de restitution de l'avis citoyen, émanant d'une **consultation auprès des habitants**, sur les nouveaux aménagements et projets d'équipements du quartier. Ce temps a eu lieu le 7 juillet 2021 en même temps que l'inauguration d'un Terrain d'aventure.

Pour sa part, l'association RésO Villes, qui accompagne les villes dans le déploiement des conseils citoyens au sein des quartiers prioritaires Politique de la ville, est intervenue de mai à septembre sur le quartier de Plaisance. Toutes les semaines, **un groupe de volontaires de RésO Villes est venu échanger avec les habitant.es sur les richesses et les manques du quartier**. Lors de ces échanges, ces volontaires ont pu présenter et identifier des habitants pour intégrer le Conseil Citoyen (un collectif d'habitant.e.s engagé.e.s pour leur quartier). Le **Conseil Citoyen** de Plaisance s'est structuré à l'automne. Grâce à RésO Villes, tous les habitant.e.s qui l'ont souhaité ont pu s'y impliquer.

L'animation sur l'espace public :

Outre la **présence quotidienne de la médiatrice sociale** à la Passerelle, a été développée une présence sur les espaces publics du quartier pour aller à la rencontre des habitant.es. Des **temps conviviaux** aux bas des immeubles avec plusieurs partenaires (le bailleur Atlantique Habitations, OPTIMA et le Collectif plaisance) ont facilité les échanges avec les habitants. Ils ont permis de renforcer le dialogue régulier à travers l'identification des principaux acteurs mais aussi de résoudre des problématiques de logements, d'orienter vers des dispositifs d'aides sociales et de résoudre des conflits de voisinages.

De plus, des **déambulations régulières avec des animateurs de la direction éducation enfance jeunesse** les mardis après-midi et mercredis après-midi ont renforcé les échanges avec les jeunes du quartier et favorisé l'émergence de projets collectifs et des accompagnements individuels.

Quotidiennement, la médiatrice sociale assure une présence sur l'espace public pour assurer une veille sociale et se rendre facilement accessible pour les habitants qui n'ont pas encore identifié *La passerelle* au cœur du quartier.

Les actions de lien social en intérieur, tel que des « café d'habitants », des repas et des rencontres thématiques, n'ont pu s'organiser en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie.

Intervention de La Cuistomobile :

Cette nouvelle démarche d'intervention hors les murs s'est également structurée autour de **La Cuistomobile**. Cette animation récurrente et visible sur l'espace public a permis d'éveiller la curiosité des habitants et de créer une dynamique autour de la cuisine. Le fil conducteur de l'action a été l'alimentation.

Des **actions pédagogiques liées à l'alimentation saine et aux circuits courts** ont été menées auprès des familles. Débutés dès janvier 2021, ces temps d'atelier et de convivialité se sont poursuivis et intensifiés au cours de l'été, toujours dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Au-delà du fait que ce projet a permis un travail transversal entre les services de la Ville et avec les partenaires du quartier (CSC, EDS, Mission locale, associations...) selon les thématiques retenues (accès au droit, emploi, réemploi de matériels ou mobiliers, activités loisirs jeunesse...), quelques nouvelles personnes se sont fait connaître.

Au niveau de la médiation autour de l'alimentation, des échanges ont pu avoir lieu autour de la cuisine de saisons, la vaisselle zéro déchet, la cuisine de camping. Des ateliers d'échanges de recettes ont été réalisés et la date finale du 25 août a été un vrai temps fort convivial réunissant enfants et adultes autour de croque-monsieur, crêpes salées et sucrées.

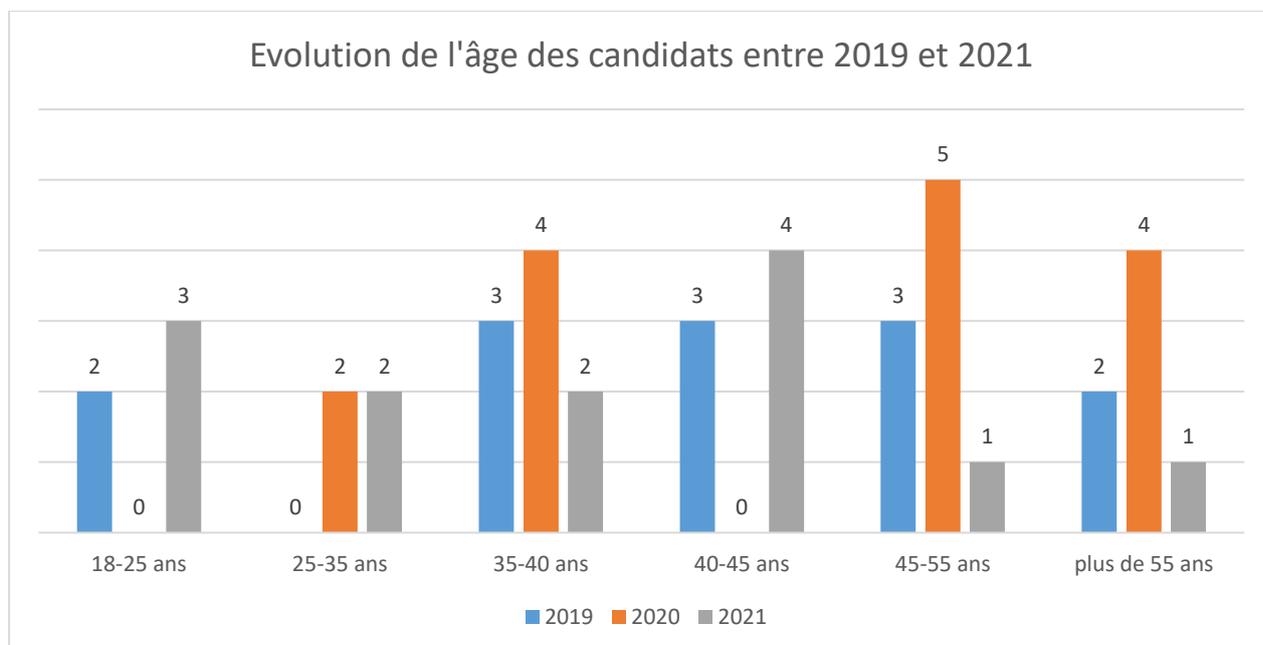
Cependant, même si le contexte sanitaire n'était pas favorable à des ateliers autour de l'alimentation, il apparaît que le projet expérimental de **La Cuistomobile** n'a pas réellement correspondu aux attentes du quartier :

- ⇒ En décalage dans la forme et dans le fond avec le quotidien des habitants, ce vecteur de médiation n'a pas donné les résultats escomptés de rencontres, de lien social et de mobilisation autour du jardinage et de l'alimentation.
- ⇒ Il semble que le besoin sur le quartier ne soit pas tant de faire la cuisine que de s'alimenter. Le travail engagé sur l'accès à une alimentation saine et locale pour tous est sans doute une étape secondaire. Il apparaît nécessaire de revenir à la préoccupation essentielle de nombreux habitant·e·s du quartier, qui est d'avoir accès financièrement aux denrées alimentaires pour se nourrir. Une réflexion sur la précarité alimentaire dans le quartier de Plaisance sera menée en 2022.

IV.3 L'emploi

IV.3.1 Le parrainage vers l'emploi

L'objectif du dispositif est de faciliter sur le territoire l'insertion professionnelle par le biais d'une démarche solidaire de parrains et de proximité qui permet d'apporter un accompagnement renforcé aux candidats.



PARRAINAGE VERS L'EMPLOI	2020	2021
Nombre de parrains	15	18
Nombre de filleuls	15	18
Femmes	10	11
Hommes	5	7
Pourcentage d'accès à l'emploi après la clôture	50%	55%

Situation des candidats - sept 2021



Sur les 18 personnes composant la promotion 2021, 10 ont trouvé un emploi (dont 8 personnes titulaires d'un diplôme post-bac). Sur les 7 personnes ayant un diplôme niveau bac ou supérieur, 2 ont un emploi.

Il est à noter que les candidats résidant sur le quartier Plaisance ont tous arrêtés l'accompagnement.

La crise sanitaire encore très présente n'a pas eu d'impact sur le taux d'accès à l'emploi, mais elle a demandé une plus grande souplesse dans l'organisation et l'animation des ateliers et par conséquent une plus grande capacité d'adaptation des candidats et des intervenants.

Une réflexion est menée sur la mission emploi pour la faire évoluer.

IV.3.2 Les chantiers découverte et remobilisation



En 2018, dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ; dispositif de l'Etat en direction des jeunes, les villes Nantes, d'Orvault, Rezé et Saint Herblain se sont associées pour développer

l'action des chantiers de découverte et de remobilisation gérés par l'association Tréméac.

La passation d'un marché public de 30 mois a été réalisée de juillet 2018 à décembre 2020. Compte tenu des chantiers annulés en 2020, le marché public a été prolongé jusqu'en juin 2021, permettant d'assurer le nombre de chantiers prévus au marché public initial. 5 places annuelles ont été attribuées à la ville d'Orvault.

Objectif : mettre en mouvement des jeunes isolés, décrocheurs, parfois en voie de désaffiliation, à travers une action courte englobant un accompagnement individuel, une immersion dans le monde du travail et une mobilisation dans une dynamique collective.

Un chantier type accueille entre 6 et 8 jeunes : deux semaines d'accompagnement socio-éducatif et deux semaines de mission salariée.

Les « chantiers découverte et remobilisation » organisés par l'association Tréméac s'adressent prioritairement aux jeunes :

- De 16 à 21 ans ;
- Sortis du système scolaire sans qualification ;
- Résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Résidant sur une aire d'accueil des gens du voyage ;
- Non engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- Identifiés par des acteurs sociaux (les jeunes doivent avoir un référent professionnel afin de faciliter la suite de l'accompagnement à l'issue du chantier).

Pour 2021, orientation de deux jeunes Orvaltais :

1. Un jeune homme de 17 ans, originaire des Comores, arrivé en France en novembre 2020 et domicilié chez sa tante. Malgré l'intérêt du chantier de remobilisation pour le parcours de ce jeune, il n'a pas pu être inscrit sur un chantier car il disposait d'un visa étudiant ne permettant pas d'accéder à un contrat aidé.
2. Une jeune femme de 16 ans, domiciliée au CCAS d'Orvault, sur le chantier du 24 mars au 23 avril 2021. Déscolarisée depuis l'âge de 13 ans, le chantier de remobilisation lui a permis de s'assurer de sa capacité à s'engager dans la durée.

Par ailleurs, la ville avait proposé dans le cadre de ces chantiers « découverte et remobilisation » deux missions :

- Une mission de travail de jardinier au service espace vert du 6 avril au 16 avril 2021. Cette mission a bien été pourvue.

- Une mission d'une semaine en tant qu'agent logistique pour la préparation des camps et séjours en février 2021, mais pour être proposée, elle devait être complétée par une autre mission d'une semaine, ce qui n'a pas été le cas. Cette mission n'a donc pas été assurée.

IV.3.3 L'accueil de proximité sur les questions emploi

Au cours du 1^{er} semestre 2021, la mission emploi a été présente 2 jeudis matins par mois à la P'tite épicerie. Ce qui a permis d'aborder avec les usagers leur situation et, selon le besoin, soit une orientation directe vers les partenaires soit une prise de rendez-vous ultérieure pour mieux comprendre le besoin et bien conseiller/orienter la personne.

Ces temps de présence, ainsi que la bonne qualité des relations avec les assistants et assistantes sociales du CCAS et de l'Espace Départemental des Solidarités a permis d'accueillir, de conseiller, **d'orienter 38 orvaltais** de tous âges et de tous niveaux de formation.

IV.4 Handicap et accessibilité

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose deux principes : la prise en compte de tous les handicaps et le traitement des déplacements dans sa continuité.

Animation de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) :

La Commission Communale d'Accessibilité s'est réunie à deux reprises pour des visites de sites dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (SDAVE) sur le secteur Patouillerie (quartier Bois Saint-Louis) et sur le secteur de la place de la France Libre (quartier Peccot). Ces visites de site n'ont pas donné lieu à la mise en place de travaux spécifiques en faveur de l'accessibilité.

En septembre 2021, le conseil municipal a délibéré pour une nouvelle organisation et une composition élargie de la commission communale pour l'accessibilité. L'objectif est de prendre en compte l'ensemble des handicaps et des personnes à mobilité réduite pour travailler sur l'accessibilité universelle dans une logique d'animation territoriale plus structurée.

L'ambition de cette nouvelle CCA est également de travailler sur des sujets liés à l'accessibilité dans des domaines plus larges que ceux imposés par le cadre légal afin d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie sociale et citoyenne.

Le rapport annuel 2019 de la CCA a été présenté lors du Conseil Municipal le 10 février 2020.

L'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et en centre de loisirs :

En 2021, la ville d'Orvault a accueilli 10 enfants en situation de handicap au sein des accueils périscolaires, accueils de loisirs, camps et séjours.

L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures enfance jeunesse est travaillé en lien avec les agents de la ville, la famille et l'enfant. Si l'accueil nécessite un accompagnement spécifique, une évaluation des besoins est travaillée avec la famille pour identifier le taux d'encadrement, s'il est nécessaire d'ajouter un animateur complémentaire recruté par la commune ou si des compétences spécifiques sont sollicitées auprès de l'association Handisup qui met à disposition un accompagnateur sur le temps d'accueil de l'enfant.

ANNEES	2019	2020	2021
Accompagnateur handisup			
Handisup – nb enfants concernés	4	-	1
Animateur complémentaire			
animateur complémentaire - nb enfants concernés	6	4	7

L'accompagnement avec un animateur complémentaire :

La commune décide d'augmenter son taux d'encadrement avec un animateur complémentaire lorsque le handicap de l'enfant ne nécessite pas une prise en charge particulière mais que certains actes demandent la mobilisation d'un adulte qui doit momentanément se concentrer sur l'enfant et se retirer de l'encadrement du groupe.

C'est une décision qui permet de favoriser l'inclusion tout en respectant le cadre légal d'encadrement d'enfants. L'animateur complémentaire est dédié à l'enfant pour la réalisation des actes spécifiques, mais en dehors de ces actes, l'animateur complémentaire interagit avec l'ensemble du groupe d'enfants au même titre que les autres animateurs.

En 2021, 7 enfants ont bénéficié d'un animateur complémentaire pour un volume horaire total de 1425 h 30.

Le partenariat avec Handisup :

En 2021, un enfant a été accompagné par un professionnel de l'association Handisup tous les mercredis après-midi et une partie des vacances scolaires.

Pour cet enfant de 9 ans, qui est accueilli depuis de nombreuses années dans les structures enfance de la ville, plutôt en lien avec un animateur complémentaire, l'accompagnement de l'association Handisup a permis d'améliorer son inclusion au sein du groupe de pairs et auprès des animateurs. En favorisant l'inclusion de l'enfant, cela a permis d'apaiser les relations avec la famille.

L'accompagnement en lien avec l'association Handisup est plus exigeant pour l'ensemble des parties prenantes, car il implique un suivi régulier à travers 2 ou 3 réunions par an avec les parents, les agents de la ville et les professionnels de l'association Handisup. Ces temps d'échange permettent :

- de valoriser les avancées ;
- de comprendre certains comportements et partager les astuces pour mieux communiquer avec l'enfant ;
- faire le lien avec les autres professionnels qui interviennent dans le parcours de l'enfant.

Il est à souligner que le partenariat avec l'association Handisup s'est concrétisé par 443h15 d'accompagnement.

Annexe 1 Procédure d'expulsion

La procédure comporte différents stades :

